

PROJECTIONS

LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DES SAINT-GERVOLAINS

N/41
ÉTÉ
2024



8

TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
Des ressources
locales

12

MOBILITÉ
Un service
de transport
public à l'année

13

DMC
Les 40 ans
d'une figure
emblématique

HISTOIRE

— P. 18

160 ans
de la Compagnie
des Guides
la montagne en héritage



JEAN-MARC PEILLEX
MAIRE DE SAINT-GERVAIS

La réalité des faits

LA GESTION D'UNE COMMUNE NÉCESSITE ET OBLIGE AU RESPECT DU DROIT ET DES PROCÉDURES

Si notre commune est habituée aux procédures de Délégation de Service Public au travers des contrats de gestion des pistes de ski et des remontées mécaniques, des thermes, du casino, elle n'a été confrontée que deux fois à cette procédure incluant d'autres communes.

Ce fût d'abord le cas pour le domaine skiable partagé avec la commune des Houches où 80% du domaine skiable et l'essentiel des remontées mécaniques sont situés sur notre territoire communal. Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Les Houches - Saint-Gervais permet désormais une gestion partagée et respectueuse des intérêts des deux communes et du service public. C'est aujourd'hui le cas pour le domaine skiable « des Crêtes ».

Ces procédures très encadrées nécessitent le respect de règles administratives et juridiques très strictes pour assurer la transparence et l'égalité de traitement entre les candidats.

Dans le cadre de la DSP des Crêtes, les conseils municipaux des trois communes avaient décidé de créer un groupement d'autorités concédantes. Sa gestion a été confiée au maire de Megève désignée mandataire, ainsi qu'à ses services et à ses cabinets conseils. Cela signifie donc que seul le maire de Megève était à la manœuvre et avait le droit de gérer ce dossier. C'est ce que Madame Catherine Jullien-Brèches a fait ou plutôt devait faire.

DES FAITS, RIEN QUE DES FAITS

Commencé en 2017, il y a 7 ans, ce dossier devait enfin connaître son dénouement le 27 mars 2024 à 8h30, ultime réunion fixée pour choisir le meilleur des 2 candidats entre la SARMM, le délégataire sortant, et la STBMA délégataire du domaine skiable principal de Saint-Gervais.

Comme c'est le droit, ces deux candidats avaient été auditionnés le 23 février 2024 pour présenter leur offre devant la commission de délégation de service public, composée de 3 membres titulaires les maires de Demi-Quartier, Megève et Saint-Gervais, présidée par le maire de Megève. Assistaient également leurs suppléants, les avocats, les directeurs généraux des services des 3 communes ainsi que leurs services juridiques mais aussi les cabinets conseils qui avaient fait la notation des offres des deux candidats, en particulier le cabinet Grant Thornton choisi par le maire de Megève.

La notation pré-entretien de Grant Thornton était sans appel et classait l'offre de la STBMA loin devant celle de la SARMM : SARMM 56/100 - STBMA 100/100.

À la fin de cette réunion, sur la proposition de l'avocat de la commune de Megève, Maître Antoine, il a été unanimement décidé le calendrier suivant :

- **26 février 2024** envoi des questions évoquées lors des entretiens aux deux candidats pour réponse écrite en ajoutant une demande, le plafonnement de la valeur nette comptable en fin de contrat à 20000000 € (valeur des immobilisations non amorties). Leurs réponses auraient bien évidemment pu modifier le classement ou non,
- **15 mars 2024** délai maximum de réception des réponses des deux candidats, permettant aux cabinets conseils de faire une nouvelle analyse et une nouvelle notation.
- **27 mars 2024** dernière réunion de la commission de délégation de service public pour le choix final du nouveau délégataire avec début du contrat le 16 avril 2024.

C'est par hasard que j'appris début mars que le mandataire unique de notre groupement, le maire de Megève, n'avait jamais envoyé les questions aux candidats. Ceux-ci n'ont donc pas pu faire leur offre finale empêchant ainsi la commission de délégation de service public de choisir le nouveau délégataire le 27 mars 2024.

Ce calendrier est factuel, il n'est pas né de mon imaginaire, il a été certifié par écrit par des fonctionnaires présents.

Face à cette situation catastrophique créée par le maire de Megève, les élus saint-gervolains mus par le sens du service public ont ensuite décidé à l'unanimité de rechercher un délégataire pour le temps qu'il faudra pour relancer une nouvelle délégation de service public. La durée de ce contrat dit de gré à gré a été fixée à 13,5 mois (maximum possible 18 mois) pour comprendre la saison d'été 2024 et la saison d'hiver 2024/2025. La SARMM et la STBMA ont été les seules candidates mais seule la SARMM a déposé une offre qui a été acceptée unanimement par le Conseil municipal.

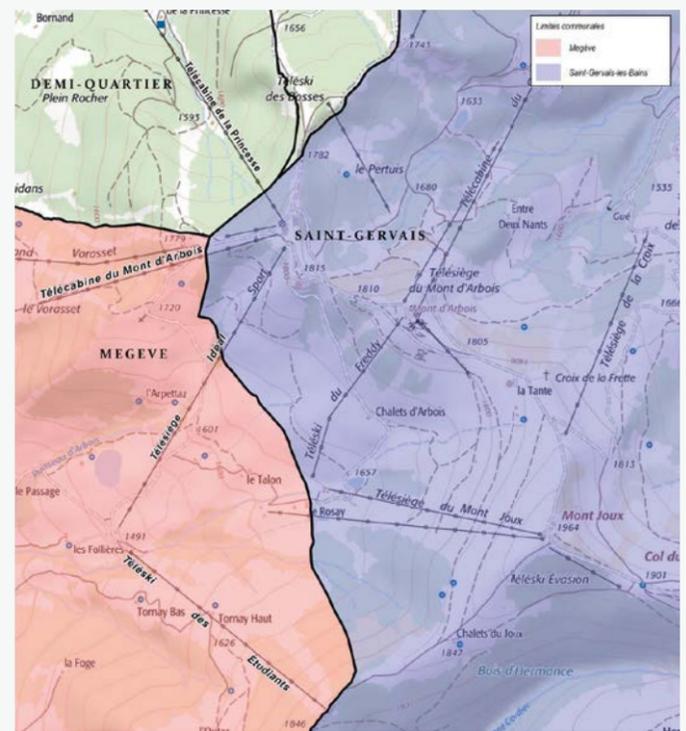
Parallèlement, les élus de la commune de Megève, pour ce qui concerne les installations et pistes sur son territoire, ont prolongé par avenant la durée du contrat existant de la SARMM mais pour 24 mois, créant ainsi une nouvelle situation ubuesque car la durée des contrats pour les mêmes installations n'est pas harmonisée !

LES PARTICULARITÉS DU DOMAINE SKIABLE DIT « DES CRÊTES »

Celui-ci est à cheval sur 3 communes : **DEMI-QUARTIER**, porte d'entrée principale avec la télécabine de **LA PRINCESSE** pour le tronçon inférieur et une partie des câbles du tronçon supérieur et les pistes y afférentes, **MEGEVE** avec le domaine du Mont d'Arbois soit la partie aval des pistes et des remontées mécaniques dont la **télécabine du Mont d'Arbois**, les télésièges de l'**Idéal** et des **Etudiants**, la commune de **SAINT-GERVAIS** avec le sommet des pistes, les gares d'arrivée et les garages des cabines des télécabines de **LA PRINCESSE**, du **MONT D'ARBOIS**, une partie des télésièges de l'**Idéal** et des **Etudiants**.

Saint-Gervais a les sommets c'est un fait incontestable et indiscutable.

Les plus anciens se souviendront que c'est la commune de Megève qui a décidé de remonter la gare de la télécabine du Mont d'Arbois sur la commune de Saint-Gervais car auparavant elle était sur le sol mégevan à la limite des frontières communales (l'ancienne gare est aujourd'hui occupée par le bruyant restaurant mégevan « Le Chalet Sauvage »).



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 75 66

mairie@saintgervais.com
www.saintgervais.com/mairie

50, avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais-les-Bains

Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h00 / 13h30-17h00

Mercredi :
8h30-12h00 / 13h30-19h00

Vendredi :
8h30-12h00 / 13h30-16h00

Pour les passeports et cartes d'identité, accueil sur rendez-vous pris en ligne sur www.mairie.saintgervais.com

LE FAYET

49, rue de la Poste

Lundi :
8h30-12h00 / 13h30 - 17h00

Mardi, mercredi et jeudi :
8h30 - 12h00

SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Juillet / Août :
ouverture tous les jours
9h00-12h00 / 14h30-18h30

Du 23 décembre 2023 au 1^{er} avril 2024 :
ouverture tous les jours
9h00-12h00 / 14h00-18h00.

Fermeture les mercredis hors vacances scolaires



EDITO P. 2-3

ALPAGE LA GUERRE D'ARBOIS P. 4

VŒUX VIDÉO P. 5
RECENSEMENT P. 6
BUDGET P. 7

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE P. 8/9

RÉSEAUX & VOIRIE P. 10

CHAPELLES BAROQUES P. 11

Sommaire

Diviser pour mieux se succéder à soi-même.

Historiquement quand des remontées mécaniques étaient à cheval sur plusieurs communes, le jeu pour les délégataires, était de mettre des dates différentes de fin de contrats pour pouvoir obtenir des prolongations de durée !

Ainsi, aujourd'hui 4 contrats, aux conditions et aux termes différents, gèrent les destinées de ce domaine skiable.

- Pour le domaine skiable et les installations situées sur la commune de **MEGEVE** le contrat de concession à la SARMM s'achevait le **15/04/2023**, il a été prolongé par avenant jusqu'au 15/04/2024
- Pour les mêmes installations mais situées sur la commune de **SAINT-GERVAIS** le contrat de concession à la SARMM s'achevait le **15/04/2019 (- 4 ans)**. Il a été prolongé une première fois par avenant jusqu'au 15/04/2023 pour s'harmoniser avec la fin de contrat de Megève, puis par deuxième avenant jusqu'au 15/04/2024.
- Pour le domaine skiable et les installations situées sur la commune de **DEMI-QUARTIER** le contrat de concession à la SARMM s'achèvera le **15/04/2032**
- Pour les mêmes installations mais situées sur la commune de **SAINT-GERVAIS** contrat de concession à la SARMM jusqu'au **15/04/2019 (- 13 ans)**. Il a été prolongé une première fois par avenant jusqu'au 15/04/2023 pour s'harmoniser avec la fin de contrat de Megève, puis par un deuxième avenant jusqu'au 15/04/2024. Il reste 8 ans de différence.

LA DÉCISION DE LA COMMUNE DE DEMI-QUARTIER

Face à la décision du maire de Megève de ne pas achever la procédure d'attribution de cette délégation de service public des Crêtes, le conseil municipal de Demi-Quartier a décidé de confier la gestion de sa partie de domaine skiable et de la télécabine de La Princesse à notre commune, afin de maintenir ce service public. Cette décision emportera le transfert du contrat actuel de la SARMM. Il nous appartiendra ensuite de le résilier puis d'engager une nouvelle procédure pour rechercher un nouveau délégataire pour l'ensemble de LA PRINCESSE pour une fin de contrat harmonisée avec celle de la STBMA le 1^{er} juillet 2049.

LES CONTREFEUX ALLUMÉS NE PEUVENT ÊTRE QU'ÉPHÉMÈRES, MÊME LES MARMOTTES EN RIGOLENT

Les faits sont les faits et sont tenaces. Bien évidemment, le maire de Megève, quelques élus et son directeur général des services tentent de brouiller le dossier en allumant des contrefeux. Tantôt ils veulent faire croire à une rivalité entre deux communes, Megève et Saint-Gervais, alors que ce dossier en concerne trois. Mais taper et prendre PEILLEX pour cible, le bouillonnant communicant, est un réflexe facile mais qui ne trompera personne :

Salir PEILLEX en le traitant de menteur, en laissant croire qu'il aurait commis un délit de favoritisme au profit de la STBMA. Petit rappel pour qu'il y ait favoritisme il faut déjà qu'un candidat ait été choisi et que ce soit le moins bon ! Dans notre cas, il n'y a pas eu de choix et le moins bien placé c'était la SARMM.

Continuer à salir PEILLEX en faisant croire qu'il a contribué à réaliser des films parodiques... dans lesquels il est aussi mis en scène

tout comme l'ancien maire de Megève Sylviane GROSSET-JANIN ou le maire de Praz sur Arly, Yann JACCAZ, le tout à grand renfort de ténors extérieurs tel le célèbre pénaliste M^e JAKUBOWICZ. Au fin fond de la montagne, cela fait même rire les marmottes.

UNE PREMIÈRE BOMBE : VOULOIR ANNEXER LE TERRITOIRE DE SON VOISIN. C'EST DU VOL ET UN FAIT DE GUERRE

Ultime trouvaille des conseillers du maire de Megève, demander au Préfet de modifier les limites communales pour annexer le Mont d'Arbois et le rattacher à Megève. Une telle pensée et un tel acte sont inadmissibles de la part d'un élu qui déclarait quelques semaines avant dans la presse locale « **ma démarche n'a pas pour objectif de créer de polémique...** ».

UNE SECONDE BOMBE : OBTENIR LE SOUTIEN DE CERTAINS PARLEMENTAIRES

C'est ainsi que deux députés Virginie **DUBY-MULLER** (LR) qui ne s'est toujours pas remise de son échec à la Présidence du Conseil départemental et qui flingue depuis 2021 toutes celles et tous ceux qu'elle considère comme soutien de son rival Martial **SADDIER**, qui a convaincu sa collègue Christelle **PETEX** (LR) et son ami sénateur vice-Président du Sénat, Loïc **HERVE** (Union centriste) de se défouler sur les réseaux sociaux pour traiter **PEILLEX de malhonnête** et autres commentaires acerbes.

Mesdames les députés, Monsieur le sénateur, dans notre démocratie, il n'y a pas de tutelle politique, retournez donc à vos missions et assurez-les sans vous préoccuper de la gestion des communes. Vous n'avez aucun droit de commenter les décisions des élus d'une commune dont vous ne faites pas partie.

L'ARME FATALE

Non contents de leurs manœuvres dolosives, ils se seraient imaginés d'user de leurs positions de parlementaires pour infléchir la décision du Ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité de venir en visite officielle à Saint-Gervais le 18 juin. Il faut punir et discréditer PEILLEX à tout prix.

L'inquisition c'est fini depuis plusieurs siècles.

Serions-nous revenus à une république de copinage et d'influence ? J'ai honte que des représentants nationaux usent de leur influence pour favoriser, tromper les faits et régler des comptes avec des élus issus du suffrage universel.

UN SEUL OBJECTIF : PRÉPARER L'AVENIR ET DÉFENDRE L'INTÉRÊT PUBLIC

Peu importe les artifices, la vérité et les faits resteront indélébiles. Seront également indélébiles les cicatrices des attaques personnelles et je ne laisserai personne au bord du chemin des poursuites judiciaires.

Votre maire,
Jean-Marc Peillex

L'INCURSION DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES SANS AUTORISATION EST UNE INFRACTION PÉNALE

LA LOI DU 2 FÉVRIER 2023 VISANT À LIMITER L'ENGRILLAGE DES ESPACES NATURELS ET À PROTÉGER LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE EST ISSUE D'UN COMPROMIS ENTRE LA NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET DE RASSURER LES PROPRIÉTAIRES FACE AUX INCIVILITÉS ET RISQUES DE DÉTÉRIORATION.

Quelle incidence pour les propriétaires ?

Les clôtures doivent respecter de nouvelles caractéristiques : pose à 30 cm au-dessus du sol, hauteur limitée à 1m20, non vulnérantes pour la faune, réalisées en matériaux naturels définis par le SRADDET (Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires). La mise en conformité des clôtures existantes (sauf exceptions pour les élevages équins ou les exploitations agricoles) implantées dans les zones naturelles ou forestières délimitées par les règlements des PLU doit être faite avant le 1er janvier 2027.

Quelles conséquences pour les promeneurs ?

Les agents assermentés peuvent désormais verbaliser des promeneurs qui se seraient introduits dans la propriété privée rurale ou forestière d'autrui, par une amende de 135€, « dans le cas où le caractère privé du lieu est matérialisé physiquement ».

Quelles difficultés pose cette loi ?

En France, protection de la propriété privée et liberté d'aller et venir sont « constitutionnellement consacrés ». A ce jour, l'application pose encore question. La délimitation claire d'une propriété privée sans grillage n'est pas forcément claire pour les promeneurs. Des conflits d'usage peuvent aussi se faire jour, entre mise à disposition de terrains pour les chasseurs et interdiction de passage pour les promeneurs, les vététistes...

**JEAN-MARC PEILLEX, MAIRE DE SAINT-GERVAIS, A ÉTÉ ÉLEVÉ AU GRADE D'OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR LE 30 DÉCEMBRE 2023.**

FAIT RARE, LA MÉDAILLE LUI A ÉTÉ REMISE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EMMANUEL MACRON À L'ÉLYSÉE, LE 3 JUIN DERNIER.

Le maire avait été nommé Chevalier de la Légion d'honneur le 7 février 2009. Ces décorations récompensent une action exemplaire au service de la collectivité.



MOBILITÉ P.12
LE DMC, LES 40 ANS
D'UNE FIGURE
EMBLÉMATIQUE
P.13-14

TOURISME :
DES ÉCHANGES
GAGNANT-
GAGNANT P.15

TÉMOIGNAGE
DE ZIAN FAVRE P.16
RÉSULTATS
SPORTIFS
P.17

COMPAGNIE
DES GUIDES P.18/19
80 ANS DE LA
LIBÉRATION P.20

AGENDA CULTURE P.21
CONSEIL DES ENFANTS
ET DES SAGES P.22

EXPRESSION
POLITIQUE
& ÉTAT CIVIL
P. 23

UNE JOURNÉE
AVEC LE
SERVICE
CULTUREL
P. 24

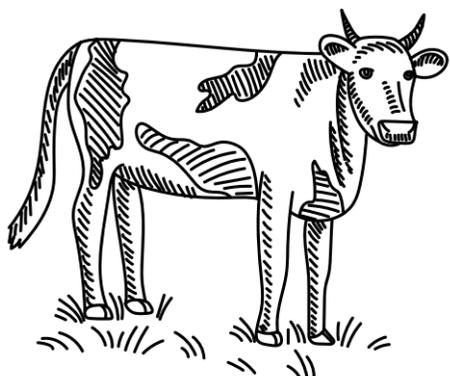
Alpages : la Guerre d'Arbois n'aura pas lieu

LES PAYSANS DE MONTJOIE ONT OBTENU LA JOUISSANCE DES ALPAGES DU MONT D'ARBOIS DÈS LE 13^E SIÈCLE. DEPUIS LORS, DES GUERRES DE TERRITOIRE ENTRE MEGÈVE ET SAINT-GERVAIS ONT ÉMAILLÉ L'HISTOIRE, SANS JAMAIS REMETTRE EN CAUSE L'APPARTENANCE DE CES ALPAGES À LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS. RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DU CONFLIT, PAR GABRIEL GRANDJACQUES.

LES ALBERGEMENTS⁽¹⁾ OU LA LIBÉRALISATION DES ALPAGES

Après négociation avec les représentants des communiens⁽²⁾, la Grande Dauphine Béatrice signe les grands albergements des alpages de la vallée : Montjovet et les Prés en 1287, le Tricot, le Truc et Miage en 1290, l'Are en 1291, Prarion et les Places en 1296. Elle alberge l'alpage d'Hermance en 1287 et son petit-fils Hugues Dauphin poursuivra sa politique, albergant le mont d'Arbois en 1307. **En 1307, les alpages d'Hermance et d'Arbois sont alors communs à tous les hameaux qui se trouvaient à leurs pieds** à Saint-Nicolas, Saint-Gervais et Megève.

« DES ALLIANCES SE FONT ET SE DÉFONT ENTRE AYANTS DROIT D'HERMANCE ET D'ARBOIS, COTÉ JOLY, AVEC DES REMISES EN CAUSE PERMANENTES DES STATUTS DE CES ALPAGES, COMMUNAUX OU PRIVATIFS. »



⁽¹⁾ Albergement : contrat féodal accordant l'usage d'une terre à un paysan contre une redevance annuelle payée au seigneur

⁽²⁾ Communiens : représentants élus des paysans

LA BATAILLE DES ALPAGES

Dès l'obtention des chartes d'albergement, les alpages deviennent un enjeu considérable entre les communiens. Le débat porte sur le statut de l'alpage, sur les ayants droit et sur les périmètres avec les communiens des vallées voisines. Ces nombreux conflits internes comme externes se transforment en véritables guerres paysannes et multiples procès.

L'ORIGINE DU CONFLIT AVEC MEGÈVE

À la fin du 14^e siècle et des ravages de la peste, le paysan est rare : on regroupe des alpages d'Hermance et d'Arbois, confiés aux seuls hameaux du Val Montjoie de Saint-Gervais et Saint-Nicolas.

Des alliances se font et se défont entre ayants droit d'Hermance et d'Arbois, coté Joly, avec des remises en cause permanentes des statuts de ces alpages, communaux ou privatifs.

Au 15^e siècle, la terre devient rare face à l'augmentation de la population : des conflits éclatent entre les possibles ayants-droit, vont jusqu'au conflit armé.

1432-1434 : PREMIÈRE REVENDICATION MÉGEVANE POUR REJOINDRE LA CRÊTE

Les communiens de Megève sont déboutés en 1432 de leur demande de révision de la délimitation des alpages sur le versant de Megève jusqu'à la crête. Insatisfaits de cette décision, les paysans du Planelet



de Megève tentent de se réinstaller de force dans les montagnes d'Hermance en 1434, plantant la graine d'un conflit pluri-séculaire. Une sentence les désavoue en 1434 et fixe les limites définitives qui s'appuient sur l'albergement de 1287. Toutes les procédures engagées du XV^e siècle au XVIII^e siècle confirmeront cette délimitation.

DES SIÈCLES DE TROUBLES

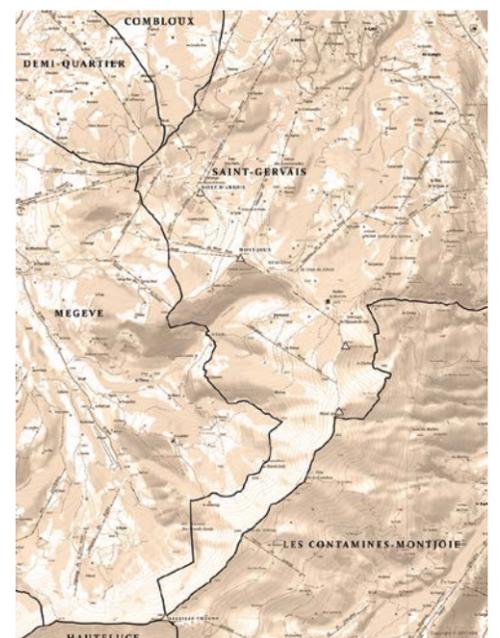
La communauté mégevane s'oppose aux deux communautés saint-nicolataine et saint-gervolaine, d'abord unies, puis séparées. Les agressions se multiplient, les conflits deviennent violents entre paysans. Les procès et arbitrages auront du mal à les juguler durant plus de trois siècles.

Les mégevans chercheront à remettre en cause ce périmètre et reviendront à la charge 8 fois en 4 siècles, du 15^e au 19^e siècle. Chaque demande sera précédée de troubles physiques sur le terrain. À chaque fois, elles seront déboutées par les arrêtés du sénat de Chambéry, qui confirment les limites.

L'AFFRONTEMENT DE 1671-1673

Lors de l'enquête organisée par le sénat de Chambéry sur les limites des alpages d'Herbuaz (Arbois) et d'Hermance au XVII^e siècle, des communiens de Megève armés de pistolets et d'épées interviennent manu militari à la demande de Megève. Cinq mégevans s'en prennent violemment aux cinq représentants des communiens de Saint-Gervais et Saint-Nicolas. Ces derniers sont battus, maltraités et même pour l'une d'elles « déchirée justaucorps », pour les empêcher de témoigner auprès du sénateur. Ces faits seront relatés dans une enquête de 1673, deux ans après les agressions.

Après 300 ans de conflit, les consorts de Saint-Gervais et de Saint-Nicolas conservent la mainmise sur le versant occidental du Joly et de l'Arbois : ainsi sont entérinées les frontières communales d'aujourd'hui.



FRONTIÈRE ACTUELLE DE LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS

Vœux vidéo : un outil de promotion précieux pour le territoire

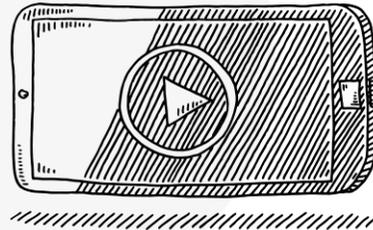
DES VŒUX VIDÉO, C'EST LE FORMAT CHOISI PAR LA COMMUNE. POUR LA 4^E ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE MAIRE A PRÉSENTÉ DÉBUT JANVIER, NON SEULEMENT SES VŒUX AUX HABITANTS, MAIS AUSSI L'ACTION MUNICIPALE AU SERVICE DU TERRITOIRE À TRAVERS UN VÉRITABLE FILM DOCUMENTAIRE. UNE VITRINE À LA HAUTEUR DES ENGAGEMENTS PRIS POUR LES SAINT-GERVOLAINS.



**VIDÉO
DES VŒUX 2024**

**314 614
VUES**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
& YOUTUBE (AU 27/05/24)



**L'enjeu est de faire découvrir
Saint-Gervais au plus
grand nombre, en
proposant une vision
panoramique du
territoire.
Jean-Marc Peillex**

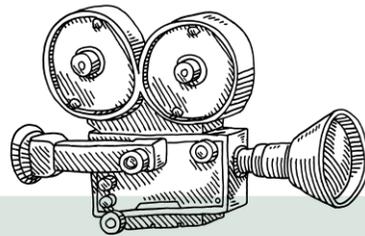


Les premiers vœux vidéo datent de 2021 : durant la crise sanitaire du covid, il n'était pas possible de se rassembler. L'idée d'un film court a émergé, **une présentation faisant le choix de la proximité**, avec un ton moins institutionnel que les discours habituels d'élus. La formule a plu et depuis le succès grandit chaque année. En 2022, les vœux avaient comptabilisé 30 000 vues sur

les réseaux sociaux et Youtube, 100 000 vues en 2023... et près de 315 000 vues cette année pour le teaser et le film complet !

Jean-Marc Peillex décrypte : « notre commune compte 5800 personnes à l'année, 25 000 lits soit environ 6300 résidences secondaires, nous touchons une cible bien plus large que la population locale.

L'enjeu est de faire découvrir Saint-Gervais au plus grand nombre, en proposant une vision panoramique du territoire : c'est un outil de promotion de la commune, qui met en avant le travail mené par les services municipaux, les élus, les acteurs locaux partenaires. Il permet à beaucoup de voyager dans la commune et pour certains de découvrir des lieux qu'ils ne connaissaient pas.»



DANS LES COULISSES DES VŒUX

Fondateur d'Ivresse Films, le réalisateur saint-gervolain revient sur la genèse de la production du film. « Initialement, on définissait le cahier des charges en fin d'année avec Lionel Canon, conseiller municipal en charge de la communication, et le maire : les travaux réalisés, les grands projets, avec le souhait de parler à tous des sujets de Saint-Gervais, du Fayet, de Saint-Nicolas et au Bettex. Puis je réalisais les prises de vues et passais au montage. La première année, nous avons filmé en novembre pour une diffusion début janvier. Aujourd'hui, je filme tout au long de l'année pour avoir de la matière sur tous les temps de forts de la vie de la commune. »

Antoine Frioux travaille aussi avec l'office de tourisme pour la promotion de la destination au fil des saisons et avec la mairie pour documenter le suivi de travaux de l'ascenseur des Thermes et du Valléen : « nous avons des images de la démolition des gares du bas et du haut pour le Valléen et de l'épissure du câble, un

temps fort très technique » (assemblage des deux extrémités de câble pour obtenir une boucle sans fin).

Le maire poursuit : « ces films ont aussi vocation à conserver pour l'histoire une trace de la manière dont ont été menés les grands chantiers. La vérité des choses est ainsi gravée dans le marbre, intransformable : ils constituent une base factuelle sur l'actualité, pour éviter une déformation des faits dans le temps. Ceci prolonge, sous un format digital, ce qui avait été fait à l'époque de l'accident au glacier de Tête Rousse avec un livre et ce que nous proposons avec l'exposition Reflets du changement dans le bourg de Saint-Gervais et ses hameaux. Loin d'être banalisé, le changement est valorisé. »

Faire d'une figure imposée un exercice de style et une opportunité pour le territoire : c'est sans doute l'une des clés du succès croissant de la vidéo annuelle des vœux. « Le format vidéo invite à porter un autre



regard sur la commune. Mais il n'y a pas de recette miracle : je connais mon village, je sais où le soleil se lève chaque jour, je dispose de nombreuses archives pour illustrer toutes les facettes du territoire, en toutes saisons. Enfin, ça marche bien parce j'ai un super interlocuteur ». l'exercice de l'interview face caméra n'effraie pas Jean-Marc Peillex, d'autant qu'il maîtrise ses sujets sur le bout des doigts.

**Ivresse Film, Antoine Frioux
48 rue de la contesse
Téléphone : 06 70 46 67 00
antoine@ivresse-films.com**

Recensement : le sens du collectif

LE CHIFFRE CLÉ
DU RECENSEMENT

**+ 70
PERSONNES**

SUR LE TERRITOIRE
COMMUNAL

Chiffre provisoire



LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT S'EST DÉROULÉE DU 17 JANVIER AU 18 FÉVRIER DERNIER. EN L'ATTENTE DES RÉSULTATS COMPLETS ET DE L'ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES DONNÉES, LES PREMIERS ÉLÉMENTS FONT ÉTAT D'UNE LÉGÈRE HAUSSE DE LA POPULATION LOCALE.

Les chiffres bruts 2018-2024 ci-après seront affinés début juillet en ajoutant aux données collectées par les agents recenseurs les données récoltées directement par l'INSEE auprès des maisons de retraite et congrégations. Ils fournissent néanmoins une première vue d'ensemble de l'évolution démographique sur le territoire.

	2018	2024	
Nombre habitations	3 499	3 745	+ 246
Résidences principales	2 590	2 774	+ 284
Résidences secondaires	5 880	6 266	+ 386
Logements vacants	253	121	- 132
Logements non enquêtés	60	155	+ 95
Nombre de bulletins individuels	5 369	5 503	+ 134

LOCALISATION HORS LOGEMENTS NON ENQUÊTÉS

	2018	2024
Le Fayet, les Amerands	1 801	1 726
St Nicolas, rte de Tague	252	227
Le Bourg et alentours	3 316	3 540

UNE ÉTUDE NATIONALE AUX RETOMBÉES LOCALES

LES RÉPONSES ADRESSÉES PAR INTERNET SONT EN AUGMENTATION : +648 LOGEMENTS SOIT +1065 BULLETINS INDIVIDUELS. EN FIN D'ANNÉE, L'ANALYSE POUSSÉE DES DONNÉES DE L'ÉTUDE PERMETTRA DE CONNAÎTRE LE NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION, L'ÂGE MOYEN, LA COMPOSITION DES FAMILLES...

Le maire a réagi à la campagne de recensement et aux premiers résultats : « je tiens à remercier les agents recenseurs, ainsi que Véronique Clévy et Claudette Abbé Davoine qui ont supervisé les opérations. J'adresse aussi **mes remerciements aux saint-gervolains qui ont majoritairement répondu avec plaisir à cette obligation fixée par l'État** : il ne s'agit pas d'une inquisition. J'ai été très peiné et surpris d'apprendre que quelques personnes de la commune avaient jugé bon de refuser le recensement au prétexte qu'ils « n'aiment pas le maire ».

Le recensement est une étude nationale qui permet d'ajuster les ressources financières aux besoins effectifs du territoire. Si le mirage de la richesse touristique a été destructeur pour certains territoires, j'espère qu'il n'atteindra pas Saint-Gervais et que le village restera un endroit où il fait bon vivre.

Les résultats font état d'une légère hausse de la population permanente : j'y vois les fruits du travail de fond mené par l'équipe municipale en matière d'accueil de la petite enfance, d'accompagnement des personnes âgées, d'offre sportive et culturelle... Les maintiens, fermetures et ouvertures de classes tiennent aussi à quelques enfants. Nous nous sommes toujours battus pour éviter la fermeture partielle ou complète de l'école du Mont Joly, le risque existe toujours pour les groupes scolaire du Fayet et Marie Paradis. J'insiste donc auprès des parents pour qu'ils aient bien conscience de l'importance **d'inscrire au plus tôt leurs enfants : l'Éducation Nationale établit tôt ses prévisions** et notre commune reste sous surveillance. »

HABITANTS, RESTEZ VIGILANTS !

Ce n'est pas une nouveauté :

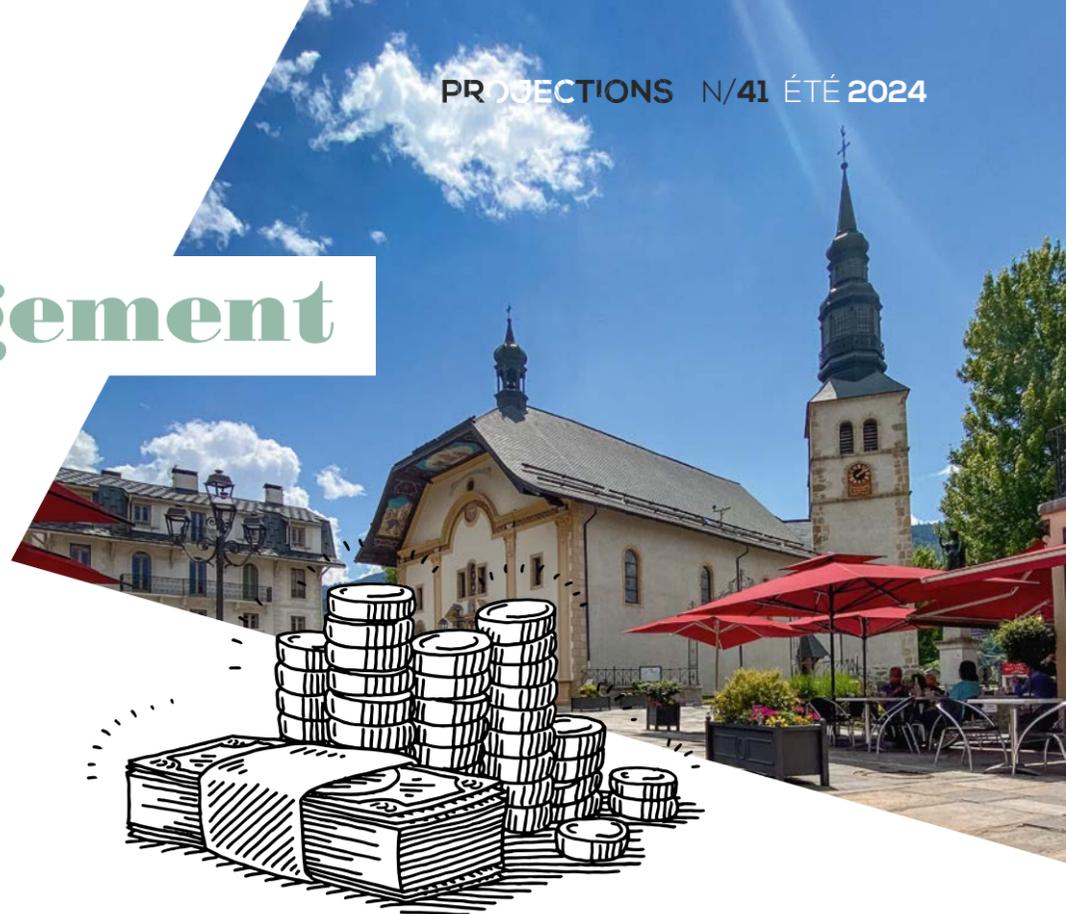
des personnes malveillantes profitent de la vulnérabilité de certains. À l'approche de l'été, restez vigilants : les vendeurs en porte-à-porte sont parfois honnêtes, parfois en repérage. Le village a beau être situé au calme, ne laissez pas votre clé sous le paillason.

Il y a des cambriolages, même en pleine journée. S'il n'y a pas de raison de céder à la panique, ne favorisez pas non plus les incivilités par indolence...



Budget : un engagement pour le territoire

LE BUDGET D'UNE COMMUNE TRADUIT LES CHOIX STRATÉGIQUES ET POLITIQUES DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE. L'ENJEU : CONCILIER BESOINS DU TERRITOIRE À COURT TERME, VISION À LONG TERME ET SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ. GRÂCE À UNE GESTION SAINTE ET MAÎTRISÉE, SAINT-GERVAIS POURSUIT LA BAISSSE DE SES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION ET SES INVESTISSEMENTS, GAGES DE QUALITÉ DE VIE POUR LES HABITANTS.



INVESTISSEMENT des infrastructures d'envergure

Des projets phares sont en cours :

- **Ascenseur des Thermes** : autorisation de programme, montant total 6 172 826 € TTC avec les subventions du Département 74 : 1 500 000 €, de la Région AURA : 1 000 000 €, de l'Europe-Région SUD PACA (Feder) : 389 000 € et de l'Etat-Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (Avenir Montagne Mobilités) : 200 000 €
- **Chapelles rive droite (voir p11)** : restauration, maîtrise d'œuvre et réalisation pluriannuelle des travaux, autorisation de programme, montant de 2 255 000 € TTC avec les subventions du Département 74 : 250 000 € et de la Région AURA : 465 500 €, également un mécénat à hauteur de 600 000 €
- **Parc thermal** : valorisation, montant prévu de 1 072 000 € TTC, travaux en coordination avec ceux de l'ascenseur des Thermes, dont 647 993 € de subventions d'Etat (Avenir Montagne Investissement)
- **Budgets Eau & assainissement** : réfection des réseaux sur deux ans sur les secteurs des Granges d'Orsin et de Cupelin/La Cry.

TAUX D'IMPOSITION 2024

poursuite de la baisse des taux

Les décisions fiscales de l'équipe municipale s'inscrivent dans une baisse continue des taux d'imposition, équivalente dans la limite de 1 % au montant de la hausse des bases prévisionnelles prévues par l'Etat.

En 2024, compte tenu de l'inflation, l'Etat a revalorisé de 3,9% les bases locatives. Les valeurs locatives sont effectivement majorées par application d'un coefficient forfaitaire applicable au niveau national, indexé selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé.

Saint-Gervais est la **seule commune de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc à baisser ses taux d'imposition en 2024**, comme les années précédentes, ce qui permet d'atténuer ainsi la hausse programmée par l'Etat des impôts locaux pour les contribuables.

EVOLUTION DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION (HABITATION, FONCIER ET CFE) DE 2022 À 2024

TAXES	TAXE HABITATION	DÉP. 74 TH	TOTAL	TAXE FONCIER BÂTI	DÉP. 74 FONCIER BÂTI	TOTAL	TAXE FONCIER NON BÂTI	DÉP. 74 FONCIER NON BÂTI	TOTAL	CONTRIBUTION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	DÉP. 74 CFE	TOTAL
2002	15,53%	6,54%	22,07%	19,76%	12,03%	31,79%	46,66%	2,15%	48,81%	21,04%	6,04%	27,08%
2010	14,76%	6,54%	21,30%	18,78%	12,03%	30,81%	44,35%	2,15%	46,50%	20,00%	6,04%	26,04%
2020*	20,10%		20,10%	17,54%	12,03%	29,57%	43,44%		43,44%	24,32%		24,32%
2024*	19,70%		19,70%	28,63%		28,63%	42,07%		42,07%	23,55%		23,55%
BAISSE DE 2002 À 2024 :			-10,74%			-9,94%			-13,81%			-13,04%

* **Taxe d'habitation** : depuis 2011 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (6,54%)

* **Foncier Bâti** : depuis 2021 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (12,03%)

* **Taxe Foncier non Bâti** : depuis 2011 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (2,15%)

* **Taxe Contribution Foncière des Entreprises** : depuis 2011 s'y ajoute la part départementale calculée selon les indications de l'Etat (6,04%)

VARIATION DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE VOTÉS PAR LES COMMUNES ENTRE 2002 ET 2024

TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIER BÂTI	TAXE FONCIER NON BÂTI	COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES
MEGEVE 30,41%	MEGEVE 20,54%	MEGEVE 38,22%	DOMANCY 37,73%
COMBLOUX 20,48%	DOMANCY 16,44%	DOMANCY 30,93%	MEGEVE 31,32%
CONTAMINES-MONJOIE 18,02%	COMBLOUX 13,44%	COMBLOUX 16,48%	SALLANCHES 17,54%
PRAZ SUR ARLY 15,76%	PRAZ SUR ARLY 13,22%	CONTAMINES-MONJOIE 5,75%	COMBLOUX 15,95%
DOMANCY 14,91%	CONTAMINES-MONJOIE 8,21%	SALLANCHES 9,97%	CONTAMINES-MONJOIE 6,54%
SALLANCHES 6,32%	SALLANCHES 4,75%	PRAZ SUR ARLY 9,49%	PRAZ SUR ARLY 5,34%
CORDON 2,35%	PASSY 3,51%	PASSY 2,54%	PASSY 3,51%
PASSY -4,35%	CORDON 1,49%	CORDON 1,46%	CORDON 2,42%
SAINT GERVAIS -10,74%	DEMI-QUARTIER -6,86%	DEMI-QUARTIER -12,32%	DEMI-QUARTIER -3,20%
DEMI-QUARTIER -11,45%	SAINT GERVAIS -9,94%	SAINT GERVAIS -13,81%	SAINT GERVAIS -13,04%

Les chiffres négatifs correspondent aux baisses des taux sur la période 2002/2024. Saint-Gervais réalise la plus forte baisse sur cette période, sauf pour le taux de la taxe habitation pour lequel elle n'est que 2^e après Demi-Quartier.

Saint-Gervais est la **seule commune ayant baissé ses taux en 2024** (par rapport à 2023), avec pour chacun des taux la plus forte baisse sur la période 2002/2024, hormis pour la taxe d'habitation où elle se classe 2^e de la communauté de communes.

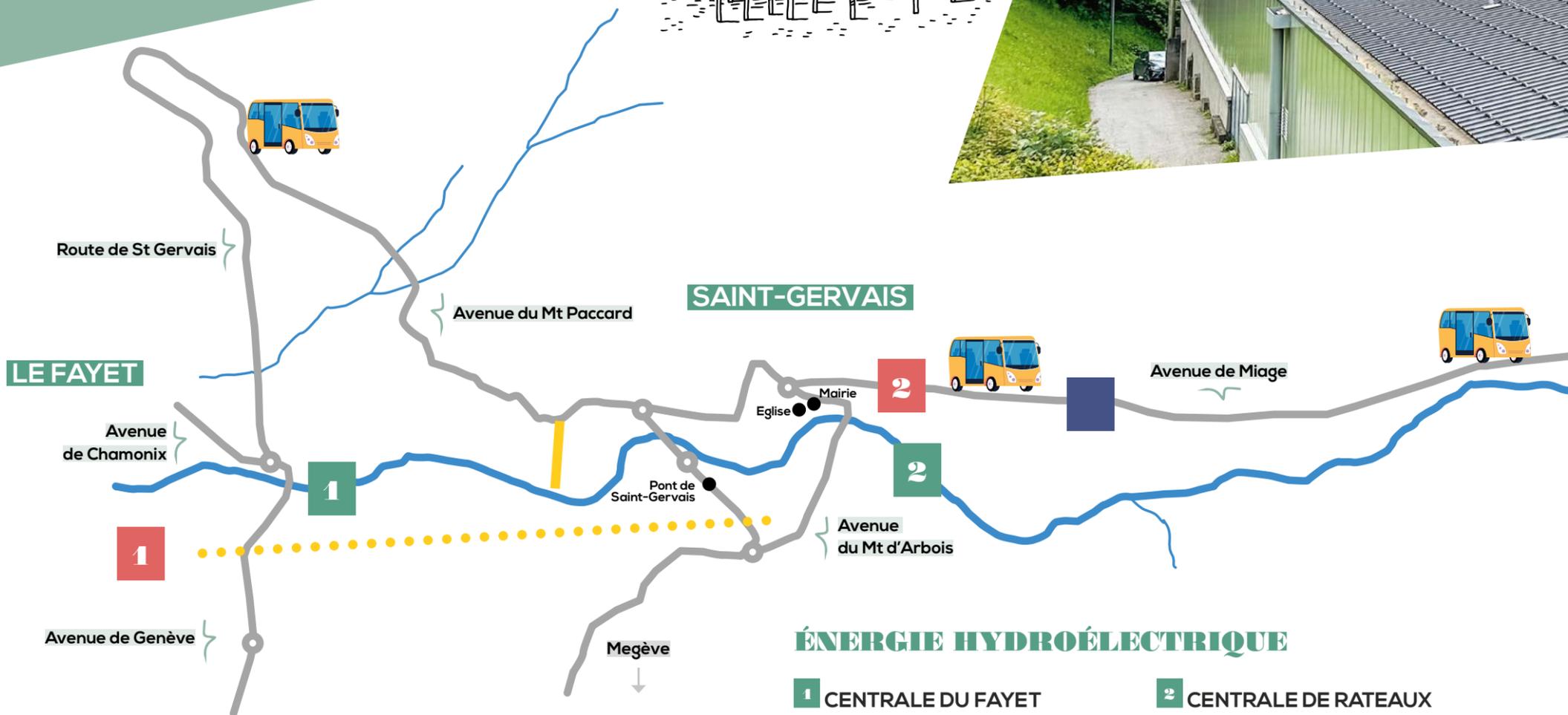
RATIOS RÉGLEMENTAIRES

LES RATIOS RÉGLEMENTAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET DU BUDGET PRIMITIF 2024

	CA23	BP24
	Valeurs communales	Valeurs communales
Dépenses réelles de fonctionnement / habitant	3 044,87 €	3 004,89 €
Produits des impositions directes / habitant	2 233,44 €	2 214,31 €
Recettes réelles de fonctionnement / habitant	4 189,76 €	3 469,28 €
Dépenses d'équipement brut / habitant	1 392,99 €	587,61 €
Encours de la dette / habitant	3 015,60 €	3 015,60 €
DGF / habitant	215,49 €	215,53 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	35,27%	37,18%
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	78,01%	93,25%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	33,25%	16,94%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	71,98%	86,92%

Transition énergétique : des ressources locales

À SAINT-GERVAIS, LA QUALITÉ DE VIE N'EST PAS UN VAIN MOT : LA DYNAMIQUE EST À LA FOIS CULTURELLE, SPORTIVE, ÉCONOMIQUE, ASSOCIATIVE... EN TERMES D'USAGE DES RESSOURCES, SAINT-GERVAIS EST AUSSI UNE COMMUNE À ÉNERGIE POSITIVE ! DÉCOUVERTE, À LA SOURCE, SITE PAR SITE.



ÉNERGIE SOLAIRE THERMIQUE

PISCINE

- Mise en service : **octobre 2017**
- Superficie : **68 m²**
- Signe particulier : **62 % de production de l'eau chaude sanitaire de l'infrastructure**



TRAVAUX DE LA CENTRALE DE MIAGE

ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE

1 CENTRALE DU FAYET

- Mise en service : **1908**
- Hauteur de chute : **177 m**
- Puissance : **18 MW**
- Production moyenne annuelle : **50 GWh soit l'équivalent de la consommation électrique de 20 000 habitants**
- Signe particulier : **capte les eaux du Bonnant en aval de la centrale des Rateaux**
- Contribution au territoire : **2480 T de CO2 économisé/an**

2 CENTRALE DE RATEAUX

- Mise en service : **1909**
- Hauteur de chute : **109 m**
- Puissance : **8,1 MW**
- Production moyenne annuelle : **20 GWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 9000 habitants**
- Signe particulier : **renovée en 1993, alimentée par le canal de fuite de la centrale de Bionnay, accessible par une route depuis 1986 seulement**
- Contribution au territoire : **1033 T de CO2 économisé/an**

3 CENTRALE DE BIONNAY

- Mise en service : **1908**
- Hauteur de chute : **50 m**
- Puissance : **3,5 MW**
- Production moyenne annuelle : **11 GWh soit l'équivalent de la consommation électrique de 4700 habitants**
- Signe particulier : **turbine les eaux issues du barrage de Bionnay**
- Contribution au territoire : **538 T de CO2 économisé/an**

4 CENTRALE DE MIAGE

- Mise en service : **courant 2024**
- Débit turbiné max : **900 L/s**
- Production annuelle estimée : **9 060 Mwh/an soit l'équivalent de la consommation électrique de 4400 habitants**
- Contribution au territoire : **525 T de CO2 économisés par an**

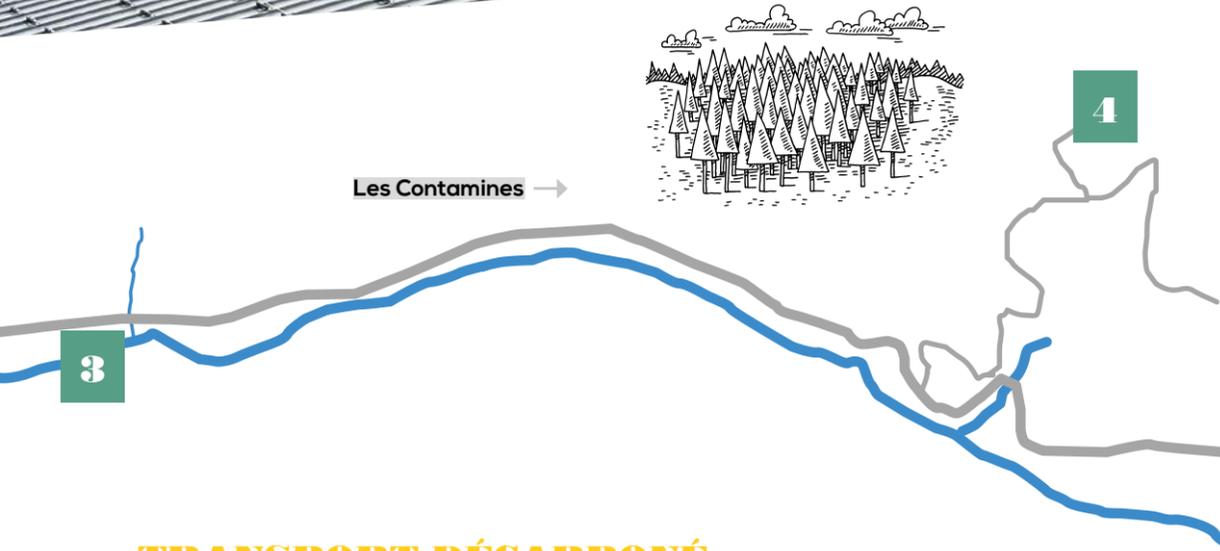
BILAN ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

La **production totale d'énergie** est l'équivalent de la consommation de 38 100 habitants, soit **6,5 fois la population permanente** de Saint-Gervais.

Contribution totale : 4 576 T de CO2 économisé/an



PANNEAUX SOLAIRES DE LA PATINOIRE



TRANSPORT DÉCARBONÉ

ASCENSEUR DES THERMES

- Mise en service : **été 2024**
- Hauteur : **177 m de dénivelé**
- Production moyenne annuelle attendue : **environ 800 Mwh/an**
- Signe particulier : **fonctionne grâce à un ballast relié au réseau communal des eaux usées**
- Contribution au territoire : **transport public reliant l'établissement thermal du Fayet à l'entrée du bourg de Saint-Gervais**

LE VALLÉEN

- Mise en service : **été 2024**
- Contribution au territoire : **-15 % d'émissions de CO2 par an**

NAVETTES ÉLECTRIQUES FACILIBUS

- Mise en service : **décembre 2020**
- Nombre de voyageurs par an : **175 000**
- Contribution au territoire : **baisse du trafic routier quotidien**

ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

1 PARKING DU FAYET

- Mise en service : **appel à manifestation d'intérêt en cours**
- Surface équipée : **environ 3 000 m² de panneaux photovoltaïques**
- Production moyenne annuelle attendue : **environ 800 Mwh/an**
- Signe particulier : **optimisation via la production d'énergie sur un site existant, service supplémentaire aux habitants (parking ombragé)**
- Contribution au territoire : **autoconsommation envisagée**

2 PATINOIRE

Façade ouest

- Mise en service : **installation en juin 2010**
- Surface équipée : **1 200 m²**
- Production moyenne annuelle : **220 Mwh/an**
- Contribution au territoire : **1 985 Mwh produits depuis l'origine et 472T de CO2 économisés depuis l'origine soit 52 T économisés par an**

Façade est

- Mise en service : **mai 2024**
- Surface équipée : **770 m²**
- Production annuelle prévisionnelle : **75 240 Kwh/an**
- Contribution au territoire prévisionnelle : **1,5 T de CO2 économisés/an**



FORÊT PRIVÉE

PROPRIÉTAIRES, ADHÉREZ À LA SLGF !

Saint-Gervais compte sur son territoire 1630 propriétaires de parcelles de forêt. Le morcellement rend difficile la gestion de la forêt : accès, prévention des incendies, traitement des maladies...

Créée au printemps, la société locale de gestion forestière de Saint-Gervais attend son enregistrement au journal officiel pour tenir sa première assemblée générale. Didier Erba, son président, explique :

« l'association concerne l'ensemble de la forêt privée de Saint-Gervais. Regrouper

les propriétaires permettra de monter des dossiers communs pour faire des coupes de bois et entretenir le patrimoine : les démarches administratives prennent du temps et la maladie du bostryche va plus vite que nous! Nous souhaitons aider les propriétaires à retrouver les limites de leurs parcelles pour avoir une bonne connaissance de leur bien et faire un état des lieux des forêts malades pour agir au plus vite ».

Renseignements : Didier Erba, président de la SLGF de Saint-Gervais 06 12 11 19 52



JARDIN DU CURÉ

POTAGER PARTAGÉ



La commune de Saint-Gervais avait lancé en octobre 2023 un appel à candidatures pour cultiver des plantes potagères et des fleurs sur deux petites parcelles situées à l'ouest de « La Cure » au bourg de Saint-Gervais, gracieusement mises à disposition des habitants.

Au 30 janvier 2024, date limite de réception des dossiers des candidats, la commune avait reçu 5 candidatures : **les 2 candidats retenus ont signé une convention pour une durée d'un an** à compter du 1^{er} avril 2024, renouvelable par tacite reconduction.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

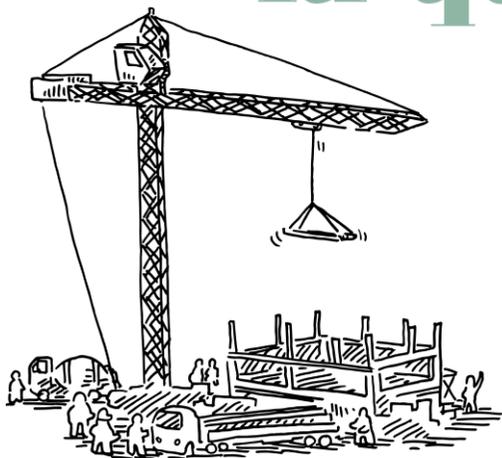
LES GOÛTS ET LES COULEURS

Le fleurissement et la mise en valeur esthétique des balcons, jardins et commerces contribue à la qualité de vie de tous au quotidien. Rendez-vous annuel, le concours des maisons fleuries récompense l'énergie et la créativité des habitants – particuliers ou professionnels – dans une ambiance conviviale et bienveillante. Le jury évalue autant le fleurissement que les efforts de décoration et d'entretien, visibles depuis la voie publique.

Inscriptions auprès de l'office de tourisme, du 21 juin au 10 août



Réseaux & voirie : des travaux pour la qualité de vie



LA COMMUNE APPORTE CHAQUE ANNÉE À SON RÉSEAU COMMUNAL DES AJUSTEMENTS DESTINÉS À AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICE OU LA SÉCURITÉ DES HABITANTS ET VISITEURS.

RÉSEAUX

CAPTAGE DES EAUX DE PLUIE À BIONNASSAY



La commune a créé à l'automne 2023 un réseau de 700m linéaires destiné à capter les eaux d'une source naturelle située à l'amont immédiat de la falaise de l'éboulement du 1er janvier 2022 et les eaux de ruissellement du chemin rural des Monts. Celui-ci a été reprofilé pour déverser vers l'amont, des renvois d'eau ont été installés et connectés au réseau principal.

Une tranchée drainante transversale de 2m de profondeur et 100 m linéaires à l'amont de la falaise a aussi été mise en place pour récolter les eaux de ruissellement de la clairière et les déverser dans le ruisseau du Thovex.

Les travaux ont été achevés en juin 2024.

POUR UN ACCÈS PLUS SÛR À L'ÉCOLE MARIE PARADIS

Une réflexion est menée pour déplacer le plateau ralentisseur de l'Assomption situé avenue de Miage jusqu'au carrefour entre la route de la Mollaz et l'avenue de Miage. **L'objectif est d'inclure le carrefour dans le plateau ralentisseur,** avec les 3 passages piétons et l'arrêt de bus : les trajets des écoliers gagneront ainsi en sécurité. L'étude financière est en cours.

TRAFIC ROUTIER MODIFICATION DES ITINÉRAIRES DES GPS

Les applications de navigation sont une aide précieuse, mais elles ont aussi leurs limites, notamment dans les régions montagneuses où les routes peuvent être pentues ou étroites. Les itinéraires suggérés par les GPS sur certaines routes de la commune sont source d'incidents sur la voie publique : poids lourds engagés sur des chemins étroits tel le chemin des bouquetins, camion bloqué route du Prarion...

La mairie a pris des arrêtés municipaux pour limiter le trafic et garantir au mieux la sécurité des habitants et visiteurs. Elle cherche en parallèle à travailler en concertation avec les principales applications de navigation (Google Maps, Waze, Mappy), pour ne plus faire figurer ces routes sur les GPS et proposer des itinéraires plus pertinents.



Deux exemples de collaboration réussie avec Waze, en deux endroits de la commune :

- pour rejoindre Le Bettex depuis l'Intermarché de Domancy, l'application ne propose plus de passer par la Route des Amerands et la Route de Vervex, mais par la Route des Plagnes ;

- pour rejoindre Saint Nicolas de Véroce depuis le chemin du Vivier, Waze ne propose plus de passer par le chemin des Bouquetins.

À ce jour, la commune a reçu des retours positifs de TomTom, Mappy, Waze et Google Maps mais toutes les applications n'ont pas encore fait les mises à jour. La prudence reste de mise...

Les routes concernées par les Arrêtés municipaux

Route du Prarion - Rue de la Vignette - Chemin de Champoutant - Chemin des Bouquetins - Chemin des Epicéas - Chemin du Betasset - Chemin du Bonnant - Chemin du Creux - Chemin du Bulle - Chemin du Lays - Route de Bionnassay - Route des Amerands - Chemin des Pissenlits - Route des Ponthieux - Route du Champel.

BÂTIMENTS

LA CURE DE JOUVENCE

La Cure a bénéficié en 2022 d'un financement européen ITINERAS pour sa restauration intérieure. Désormais lieu culturel en plein cœur de ville, le bâtiment nécessitait une réfection des extérieurs qui sera menée entre mai et décembre 2024 : **outre la réfection des façades, la toiture sera couverte en ardoises**, comme c'était le cas au début du XX^e siècle, selon les préconisations avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Les travaux conduisent à réaménager temporairement l'exposition Frissons pour faire de la place aux œuvres du Père Kim, les combles étant inaccessibles pour la durée des travaux. **La Cure reste ouverte au public aux horaires habituels.**

Montant de l'opération : 360 185 euros TTC (dotation de soutien Investissement Local demandée à l'Etat : 232 014 €)

UN LIEU APAISANT EMPREINT DE SPIRITUALITÉ

Le Père Kim En Joong, originaire de Corée du Sud, est venu le 15 mars dernier visiter le centre d'interprétation qui lui est consacré à la Cure, une première depuis l'ouverture du lieu. Il a été accueilli par Gabriel Grandjacques, adjoint délégué à la culture et au patrimoine, l'équipe du service Culture et Patrimoine, et Monsieur Caquineau, résident secondaire à Cupelin, fervent admirateur et mécène, à l'origine de la réalisation des vitraux de la chapelle du hameau de Cupelin.



FAÇADES COUP DE POUCE AUX PROPRIÉTAIRES EN HYPERCENTRE

Depuis près de 20 ans, la commune apporte une aide financière au ravalement des façades d'immeubles en particulier dans les hypercentres des bourgs de Saint-Gervais et du Fayet. **L'enjeu : assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine collectif sur des lieux fréquentés**, où le trafic routier induit un vieillissement rapide des matériaux.

A la demande de la commune, un arrêté du Préfet a fixé en février 2009 une obligation de ravalement des façades tous les 10 ans. En soutien aux propriétaires des périmètres hypercentres, la commune avait doublé son aide financière entre 2009 et 2013, puis l'avait ramenée au niveau des autres secteurs de la commune à l'issue de cette période.

En octobre 2023, un bilan des travaux de réfection de façades a relevé la carence de quelques bâtiments.

Le conseil municipal a proposé de doubler à nouveau l'aide communale aux propriétaires sur l'année 2024.

Depuis 2009, l'aide communale a permis le ravalement de façades de 58 bâtiments, pour un montant total versé de 384 156,74 €.

Chapelles baroques : un long itinéraire de restauration

ÉLÉMENTS FORTS DU PATRIMOINE D'ART SACRÉ
DU TERRITOIRE, LES CHAPELLES DE SAINT-GERVAIS
SONT LES TÉMOINS D'UNE RICHE
HISTOIRE LOCALE.



APRÈS LA RESTAURATION JUSQU'EN 2021 DES CHAPELLES RIVE GAUCHE, LES CHAPELLES DE LA RIVE DROITE DU BONNANT FONT À LEUR TOUR L'OBJET DE TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE VALORISATION. LES OPÉRATIONS CONCERNENT À LA FOIS L'EXTÉRIEUR ET L'INTÉRIEUR DES ÉDIFICES ET SE DÉROULERONT EN DEUX PHASES SUR 2024 ET 2025.

CHAPELLE DES PRATZ

ASSAINISSEMENT GÉNÉRAL
ET RESTAURATION SANS MODIFICATION
MAJEURE DE SON ASPECT

- **Phase I, clos et couvert :** réparation des enduits de soubassement, restauration du décor en façade principale, restauration de la charpente et couverture en ardoises.
- **Phase II, intérieur :** pose d'un parquet, restauration des enduits, des décors muraux et du retable.

CHAPELLE DE BIONNAY

ASSAINISSEMENT GÉNÉRAL ET RESTAURATION
SANS MODIFICATION MAJEURE DE SON ASPECT

- **Phase I, clos et couvert :** drainage périphérique, reprise de la façade principale, renfort de la charpente et couverture en ardoises, remplacement du clocheton.
- **Phase II, intérieur :** dépose du parquet et reprise du dallage, réfection des enduits, restitution des décors intérieurs, restauration du retable

CHAPELLE DE BIONNASSAY

RESTAURATION INTÉRIEURE ESSENTIELLEMENT

- **Phase I, clos et couvert :** remplacement de la couverture en tôle par du tavaillon et renfort de la charpente, reprise partielle d'enduits et de pierres en pied de façade
- **Phase II, intérieur :** parquet, restitution du décor coloré à badigeon de chaux, restauration du retable, de la statuaire et du mobilier

CHAPELLE DU CHAMPEL

IMPORTANTES TRAVAUX INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

- **Phase I, clos et couvert :** charpente refaite à neuf et couverture en ardoises, renforcement du clocheton et des murs, réfection et/ou réparation de l'enduit
- **Phase II, intérieur :** parquet, réfection totale des enduits, reprise du décor à la chaux, réalisation d'un autel coffre en bois.

CHAPELLE DE LA GRUVAZ

RÉFECTION DE LA COUVERTURE, AVEC
CONSERVATION DES SABLIERES LATÉRALES

- **Phase I, clos et couvert :** réfection de la charpente, restitution du voligeage, couverture en ardoises et restauration du clocheton, réfection des enduits des façades, création d'un réseau de récupération et évacuation des eaux pluviales.
- **Phase II, intérieur :** pose d'un parquet, reprise totale des enduits, plafond traité en caissons de bois formant voûte lambrissée, restauration des tableaux et du mobilier.

CHAPELLE DE MONTIVON

ASSAINISSEMENT DE L'ÉDIFICE ET RETRAITEMENT
DU VOLUME INTÉRIEUR

- **Phase I, clos et couvert :** charpente et couverture refaites à neuf en ardoises, mise en oeuvre d'une voûte en bois, restauration du clocheton, réfection des enduits de la façade principale et remise en place du décor en badigeon XIX^e, drain ventilé en pied de façade et parvis en granit.
- **Phase II, intérieur :** sol en granit, reprise totale des enduits, restitution du décor à cimaise, restauration du tableau d'autel.

BON DE SOUSCRIPTION



Oui, je fais un don de _____ € pour aider à la restauration des chapelles de Saint Gervais Mont Blanc et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours.*

Paiement par chèque : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Chapelles Saint-Gervais ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque

Paiement en espèces : merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal

NOM ou SOCIÉTÉ : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____ @ _____

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt** au titre :

- de l'Impôt sur le Revenu OU
- de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune OU
- de l'Impôt sur les Sociétés

POUR LES DONS EN LIGNE
RENDEZ-VOUS SUR

FONDATION-PATRIMOINE.ORG



*J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

**Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

-> de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Ex. : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

-> OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Ex. : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

**Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

Ex. : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don par la Fondation du patrimoine. La commune de Saint-Gervais sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées et le montant de votre don lui soient communiqués, veuillez cocher la case ci-contre.

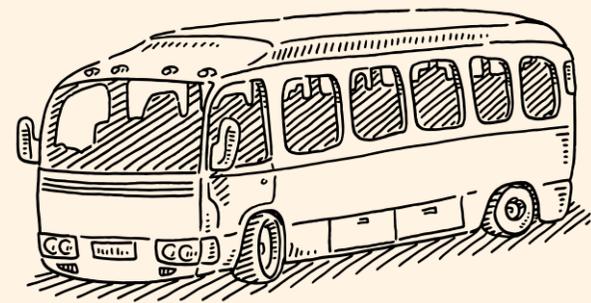
Pour plus de détails sur le traitement de vos données et les modalités des dons, rendez-vous sur le site de la Fondation du Patrimoine.

COUPON RÉPONSE À ENVOYER À :

FONDATION DU PATRIMOINE
FORT DE VAISE – 27 BOULEVARD ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY
69009 LYON

Mobilité

Un nouveau service de transport public gratuit à l'année



CET ÉTÉ, DEUX NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ENVERGURE ENTRENT EN SERVICE : L'ASCENSEUR DES THERMES ET LE VALLÉEN. LA COMMUNE A REPENSÉ SES OFFRES DE MOBILITÉ À L'ANNÉE DANS UN SCHÉMA GLOBAL COHÉRENT. L'OBJECTIF : FACILITER LES TRAJETS DE TOUS, LIMITER LE RECOURS À LA VOITURE INDIVIDUELLE, PROPOSER UNE AMPLITUDE HORAIRE ADAPTÉE À LA VIE QUOTIDIENNE.

NOUVEAUTÉS COMMUNALES

► Juillet 2024 : ascenseur des Thermes

Liaison gratuite entre le parc thermal et le centre-ville
Ouvert toute l'année 7j/7, amplitude horaire 6h-23h

► Août 2024 : Le Valléen

Liaison par câble entre la gare SNCF du Fayet et le bourg de Saint-Gervais
Ouvert toute l'année 7j/7, connecté au fonctionnement des navettes Facilibus

► Septembre 2024 : navettes Facilibus

À compter de septembre 2024, les lignes 2 (itinéraire Saint-Gervais ↔ Les Pratz Sporting club) et 4 (itinéraire Saint-Gervais ↔ Saint-Nicolas de Véroce) deviennent des lignes régulières à l'année : elles constituent le socle de la nouvelle offre mobilité du territoire, connectée au fonctionnement du « Valléen ». Ouvert toute l'année 7j/7, amplitude horaire 7h-20h, toutes les heures



Face à la crise climatique, Saint-Gervais s'engage dans une transition écologique

des mobilités, accessible à tous. Le conseil municipal a voté le 12 juin dernier la création du pass « Saint-G'Air ». Il sera offert cette année par la commune à tous les habitants permanents justifiant d'une présence sur le territoire communal d'au moins 8 mois par an.

SERVICES DE MOBILITÉ DU TERRITOIRE

► **Montenbus**, service de transport à la demande proposé par la Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc. Informations et réservations sur www.montenbus.fr

► Lignes régionales

► Ligne Y82 Chamonix ↔ Pratz-sur-Arly : 2 à 3 A/R par jour
► Ligne Y84 Les Contamines ↔ Sallanches : 8 à 9 A/R par jour
► Ligne Y85 Passy ↔ Sallanches via le Fayet : 7 à 9 A/R par jour

► Gare SNCF

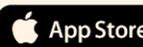
TER, Mont-Blanc Express, LEX et TGV en saison et grandes lignes

JEAN-MARC PEILLEX

maire de Saint-Gervais



« Dès le second semestre 2024, nous révolutionnons le transport sur le territoire avec l'offre décarbonée que représentent l'ascenseur des Thermes et le Valléen. Ce n'est pas tout : deux lignes Facilibus deviennent annuelles à compter de septembre 2024. Grâce à la jonction entre le Valléen et l'une de ces lignes Facilibus, nous recréons un lien entre les bourgs de Saint-Nicolas de Véroce, de Saint-Gervais et du Fayet. Le plateau entre Saint-Gervais et Saint-Nicolas compte moins de 4000 habitants. Il est rare pour des communes de notre taille de développer un service annuel gratuit de transport public. La même logique est à l'œuvre que lors de la création du pont de Saint-Gervais : au-delà du volet « technique », l'offre de transport a un impact sur le territoire. Créatrice de liens, la mobilité n'est pas une fin en soi. »



ÉTÉ 2024 : OFFRE COMPLÉMENTAIRE

Horaires à l'OT et sur www.saintgervais.com

► Du 06/07 au 01/09, 4 lignes estivales Facilibus complètent l'offre régionale depuis les hameaux non desservis par les lignes régulières :

- Ligne 1 : Saint-Gervais Châtelet village (boucle)
 - Ligne 2 : Saint-Gervais Châtelet ↔ Gorges de la Gruvaz
 - Ligne 3 : Saint-Gervais Châtelet ↔ Le Fayet Gare SNCF
 - Ligne 4 : Saint-Gervais Châtelet ↔ Route de la Croix
- Amplitude horaire : 8h30 à 18h30 environ

► Une navette spéciale Le Bettex est mise en service durant les travaux de la nouvelle télécabine entre Saint-Gervais Châtelet et le Bettex. Amplitude horaire : 8h30 à 19h environ

Le DMC

Les 40 ans d'une figure emblématique



DANS LES ANNÉES 30, LE BETTEX EST UN PLATEAU INHABITÉ. UN PREMIER CAP EST FRANCHI EN 1936 QUAND SAINT-GERVAIS SE DOTE DU 1^{ER} TÉLÉPHÉRIQUE DU BETTEX, ENTRANT DANS LE CLUB TRÈS FERMÉ DES STATIONS DE SPORTS D'HIVER DISPOSANT À L'ÉPOQUE DE REMONTÉES MÉCANIQUES POUR LEURS CLIENTS.

Le plateau accueille au fil des ans hôtels et résidences, jusqu'à devenir le front de neige de Saint-Gervais, réputé pour sa vue dégagée sur la chaîne du Mont-Blanc. Malgré la modernisation de l'appareil en 1967, le débit du téléphérique – parfois plus de 2h d'attente – restera le défaut qui lui sera fatal. L'exploitant d'alors, la STMMB, fait en 1984 le choix d'**un appareil débrayable nouvelle génération construit par Poma : le DMC.**

ANNÉES 80 • L'INNOVATION DU DOUBLE MONO-CÂBLE

Au début des années 80, la « course aux débits » est lancée dans les stations françaises. Les téléphériques à Double Mono-Câble (DMC) marquent le monde du transport par câble grâce à un principe innovant : faire porter la cabine par 2 câbles montés côte à côte, en fonctionnement continu. Le DMC autorise alors des portées bien plus longues qu'un appareil monocâble, avec un débit près de 10 fois supérieur à celui d'un téléphérique à va-et-vient, relevant au passage le défi technique de la synchronisation des moteurs pour que les 2 câbles avancent exactement à la même vitesse.

En France, 5 communes ont fait le choix d'un DMC :

Villeneuve-la Salle, Les Deux-Alpes, l'Alpe d'Huez, Flaine et Saint-Gervais. Durant 4 décennies, le DMC a relié le bourg de Saint-Gervais au Bettex, distant de 2,5 km, en réutilisant une partie des éléments du téléphérique historique installé en 1936.

1984 • LE CHANTIER DU DMC DU BETTEX

La transformation du vieux téléphérique devait s'effectuer sur la saison d'été :

- > prolongation de la ligne vers l'aval avec création d'une nouvelle gare aval sur les terrains plats du Châtelet et non plus en pleine pente au-dessus de la route de Megève comme pour l'ancien téléphérique,
- > transformation de tous les pylônes de ligne, avec 3 nouveaux pylônes et 7 anciens,
- > intégration de la gare amont dans le génie civil de la gare existante plutôt étroite, une véritable prouesse technique : le vieux bâtiment était entouré par la route d'accès en aval, le téléphérique du Mont d'Arbois sur le côté et la télécabine du Bettex en amont. Les lanceurs de 25m ont été placés à l'extérieur, au-dessus de la route et certains éléments (une partie de la salle des machines, les quais de débarquement) placés en surplomb.

1984 • LA MISE EN SERVICE

L'appareil a été mis en service en décembre 1984, avec seulement 16 cabines et une benne de service, avec un débit de 960 personnes/h. Le cabinier Sigma avait développé une cabine prototype dotée de portes sur les côtés extérieurs et intérieurs, pensée pour l'implantation de futurs DMC urbains, avec des gares à quais latéraux ou à quai central. Jamais mis en œuvre, le dispositif a été abandonné l'année suivante. En 1985, lors de la première augmentation du débit du DMC (passage à 1920 personnes/h), 17 cabines supplémentaires ont été livrées, sans porte sur le côté intérieur.

CARTE D'IDENTITÉ DU DMC SAINT-GERVAIS LE BETTEX

Exploitant **STBMA**

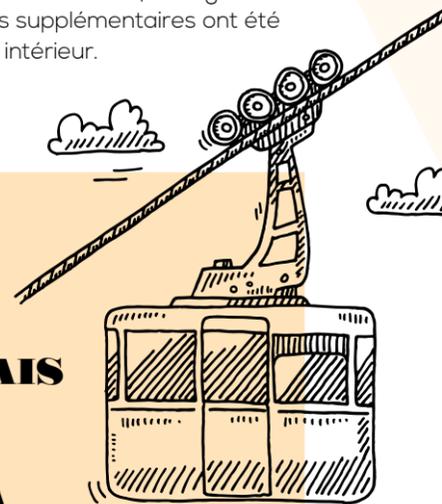
Constructeur **Poma**

Année de construction	Année de rénovation	Année de démontage
1984	2013	2024

Altitude aval **850 m**
 Altitude amont **1 457 m**
 Exploitation **été / hiver**
 Dénivelée **607 m**

Capacité **20** personnes

Débit **2 300** personnes/h
 Temps de trajet **env. 7 min**





**DURANT 40 ANS,
LE DMC EST RESTÉ
L'UNIQUE GROS
PORTEUR AU DÉPART
DE SAINT-GERVAIS,
ASSURANT LA MONTÉE
DE TOUTE LA CLIENTÈLE
DU BOURG.**



1989 • MODIFICATIONS ET DÉSILLUSIONS

La ligne du DMC est modifiée en 1989, avec l'ajout d'un pylône à hauteur de l'ancienne gare du téléphérique, tandis que la piste rouge retour est agrémentée d'un pont skieurs en bois, aujourd'hui démonté. **Une nouvelle augmentation de débit permet d'accueillir 2300 personnes/h.**

Dans les années 80-90, Saint-Gervais s'attacha à rattraper son retard dans l'équipement de son domaine skiable, pour se défaire de son surnom de « belle endormie ». Des déboires judiciaires dans l'exploitation des remontées concernant un conflit avec la commune de Megève, freinèrent la station durant plus d'une décennie.

2013 • LA RÉNOVATION

Un chantier de modernisation d'envergure fut engagé en 2013, pour un investissement de 2 M€ :

- > remplacement des cabines Sigma SP20 d'origine par des cabines Diamond offrant 10 places assises rabattables ou 20 places debout, et dotées d'un vitrage jusqu'au plancher pour bénéficier d'un panorama plein cadre sur le massif du Mont-Blanc,
- > remplacement de l'installation électrique et du contrôle/commande en amont.

Les deux gares ont aussi connu une cure de jouvence :

- > la gare aval est passée d'un grand plateau ouvert à un agencement intérieur en tasseaux de bois plus esthétique et plus accueillant pour le public. La longueur des cabines Diamond a aussi nécessité un agrandissement du garage.
- > À la gare amont, une nouvelle aile de bâtiment a été construite pour relier les deux gares du DMC et de la télécabine et abriter les caisses.

Durant 40 ans, le DMC est resté l'unique gros porteur au départ de Saint-Gervais, assurant la montée de toute la clientèle du bourg. La piste rouge de redescente sur le village a été prolongée jusqu'en gare aval et intégralement équipée d'enneigeurs en 2015 pour faciliter le retour des skieurs à la station... ce qui a eu pour effet de diminuer considérablement les files d'attente à la descente en fin de journée.

Après la rénovation de 2013, le DMC devait rester en service jusque 2028 environ. La construction du Valléen en a bouleversé les plans. Associant la technologie des stations de ski à la logique des transports en commun, **il ouvre en 2024 un nouveau chapitre du transport public à Saint-Gervais.** Ce qu'il restera du DMC ? Une partie de la gare amont et une partie des piliers en béton de 1984 qui supportait les lanceurs. Et les souvenirs de générations de skieurs...



Tourisme: des échanges gagnant-gagnant

SAINT-GERVAIS SIGNE UN MEMORANDUM D'ENTENTE et de coopération mutuelle avec Yamanouchi

JEAN-MARC PEILLEX, MAIRE DE SAINT-GERVAIS ET GAKU HIRASAWA, MAIRE DE YAMAOUCHI ONT SIGNÉ LE 16 MARS UN MÉMORANDUM D'ENTENTE SUR L'AMITIÉ ET LA COOPÉRATION MUTUELLE.

La ville de Yamanouchi est une station de sports d'hiver japonaise située à 30km au nord-est de Nagano. Etagée entre 424m à 2341m, elle compte également plus de 100 sources thermales et deux domaines skiables, dont Shiga Kogen, qui avait accueilli les

épreuves de ski alpin des JO de Nagano en 1998. L'activité économique locale s'appuie sur le tourisme quatre saisons et l'agriculture. Communes de montagne aux nombreuses similitudes, **Saint-Gervais et Yamanouchi partagent les mêmes valeurs**, notamment la volonté de développer et promouvoir un tourisme responsable, respectueux de leurs habitants et de leur patrimoine naturel.

En amont de la signature du partenariat au Mountain Planet, une première réunion présidée par les deux maires s'est tenue à Saint-Gervais en présence des acteurs locaux: domaine skiable, Thermes, écoles et collège de Saint-Gervais, inspection de l'éducation nationale, élus en charge des affaires scolaires et de la culture, du service culture et patrimoine de la commune, office de tourisme.

Le partenariat a vocation à développer les échanges et des actions concrètes conjointes: culture, éducation, tourisme, sports d'hiver, thermalisme, gastronomie...



PROMOTION de la destination

APRÈS UNE ANNÉE 2023 SOUS LE SIGNE DU VÉLO, LA DESTINATION RENFORCE SA PRÉSENCE ET SA VISIBILITÉ SUR SES MARCHÉS DE PRÉDILECTION. EN LIGNE DE MIRE, LES PAYS SCANDINAVES.

L'équipe de l'office de tourisme a effectué **deux déplacements en 2023 et reçu des représentants de Tour Operators originaires des pays baltes et en Scandinavie** en janvier pour leur faire découvrir l'offre hivernale. Un accueil presse scandinave est à l'étude pour cet été, un déplacement est prévu en septembre à la rencontre des tours operators danois, norvégiens et suédois. **Des educteurs ou accueils presse réguliers créent aussi du lien sur le terrain** via des visites d'hébergement, la découverte des domaines skiables et des infrastructures sportives, de loisirs ou culturelles: un vrai travail d'équipe qui fait progresser la notoriété et l'intérêt pour Saint-Gervais.

En parallèle, la participation à **de nombreux salons professionnels et un plan média d'envergure** assurent la promotion été & hiver en amont des saisons :

- **parutions presse** : L'Equipe, les Echos WE, La Croix hebdo, Le Parisien, Libération, Courants d'air, Le temps d'un voyage, Ski français...
- **campagnes de spots** : Autoroute Info, Radio Mont-blanc, TV8 Mont-Blanc
- **campagnes Émotions Alpines** : métro parisien, tramway de Genève, tramway de Copenhague



BILAN DE SAISON : fréquentation record, diversification encore

LA DESTINATION A ENREGISTRÉ UN NOUVEAU RECORD DE FRÉQUENTATION AVEC PRÈS DE 670000 NUITÉES.

Lors des réunions de bilan de saison avec les acteurs économiques locaux, le maire a fait part de sa satisfaction et remercié la STBMA pour l'excellent travail de ses équipes qui a permis de skier dans de bonnes conditions malgré un enneigement difficile. Une étude Clim Snow, dont la synthèse sera diffusée aux professionnels du tourisme, prévoit que la pratique du ski à Saint-Gervais est assurée au moins jusqu'en 2050.

Le maire a souligné les résultats d'une stratégie de diversification initiée de longue date : « l'économie du tourisme a laissé la place à celle des loisirs et Saint-Gervais a de nombreux atouts face à cette profonde mutation, contrairement aux stations d'altitude. La diversification de l'offre se poursuivra, notamment avec la proposition d'activités et d'animation au printemps : organisation du festival de l'humour en avril, édition inédite d'Alpi Hours et autres manifestations... »



CHIFFRES CLÉS



RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE

Séjour

65% clientèle française; sur le podium Auvergne-Rhône-Alpes/Ile de France/Hauts de France, 35% clientèle étrangère; sur le podium Royaume Uni/Suisse/Belgique

Excursionnistes 100 000 dont 58% clientèle française et 42% clientèle étrangère

TAUX D'OCCUPATION

DU 16 DÉCEMBRE 2023 AU 12 AVRIL 2024

56% lits professionnels (+3 points)

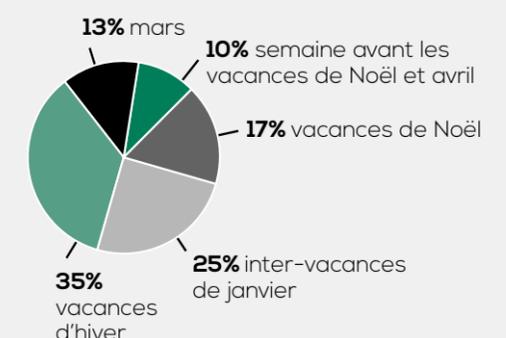
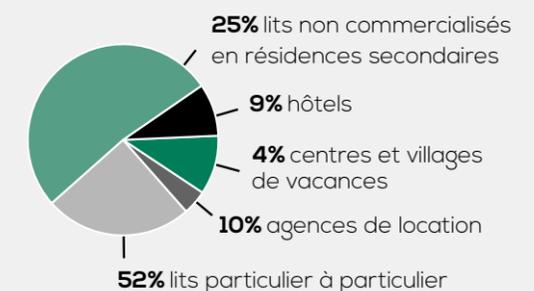
64% hôtels (+6,5 points)

55% agences de location (+2,8 points)

54% lits de particuliers à particuliers (+1 point)

13% Lits non commercialisés en résidences secondaires (stable).

RÉPARTITION DES NUITÉES



Témoignage

Qui veut voyager loin...



DE RETOUR EN MARS DE SON SECOND GRAND VOYAGE À VÉLO, ZIAN FAVRE A LA BOUGOTTE. DES IMAGES ET DES RENCONTRES PLEIN LA TÊTE, IL PROJETTE DÉJÀ UN NOUVEAU PÉRIPLÉ. ECHANGE AVEC UN HOMME QUI VOYAGE LENTEMENT – MAIS QUI IRA LOIN.

11 mois, 25 000 kilomètres, un vélo chargé à 45 kg...

Du Canada au Panama en passant par l'Alaska, Zian Favre avait soif de grands espaces... « En 2022, j'avais fait un voyage à vélo en Europe, transition entre mes études et la vie professionnelle : j'avais besoin d'un temps d'introspection. Au bout du 2^e pays sur les 20 prévus, je me suis dit qu'il faudrait d'autres voyages pour réfléchir à ma place dans la société, apprendre sur moi... L'Amérique est un continent immense où il est facile d'être seul, un voyage à vélo permet de ralentir le rythme. En prenant le temps, on rencontre les gens hors des lieux touristiques, on contemple les paysages, on fait le vide en soi. Et la réflexion commence... mais je n'ai pas encore trouvé mes réponses ! »

TOUT PRÉVOIR... PUIS SE LAISSER PORTER

Le montage du projet lui a demandé autant de temps que le voyage lui-même... Car **la logistique est colossale** : déterminer l'itinéraire étape par étape, choisir le matériel nécessaire en fonction des saisons et environnements traversés (déserts, jungle...), déposer les demandes d'autorisations de territoire et trouver des alternatives le cas échéant, gérer l'administratif (banque, téléphone, assurance rapatriement). Puis vient la phase la plus difficile : « le vélo, c'est physique, mais ça va, la préparation mentale, c'est autre chose ! Chaque entretien pour un visa rend la date du départ à la fois plus enthousiasmante parce que plus concrète mais aussi plus dure. Après des mois d'échanges, il faut faire face à la solitude au moment de quitter les proches. »

LA RÉALITÉ EN PLEIN VISAGE

Un voyage se prépare, se fantasmé, s'idéalise aussi. « A l'aéroport de Montréal, j'ai remonté mon vélo sous une pluie torrentielle et suis parti vers l'ouest, affrontant des vents de face dans les plaines canadiennes, avec



une grosse prise au vent, un enfer ! Puis j'ai adoré les Rocheuses, une partie vraiment intéressante : 10 fois la longueur du massif du Mont-Blanc, un environnement sauvage, des contraintes liées aux ours, aux loups, aux orignaux... J'ai beaucoup appris. **Mon meilleur moment ?** Les couchers de soleil au milieu du désert américain, sur un plateau à 2000m d'altitude, dans une réserve navarro : la plénitude... »

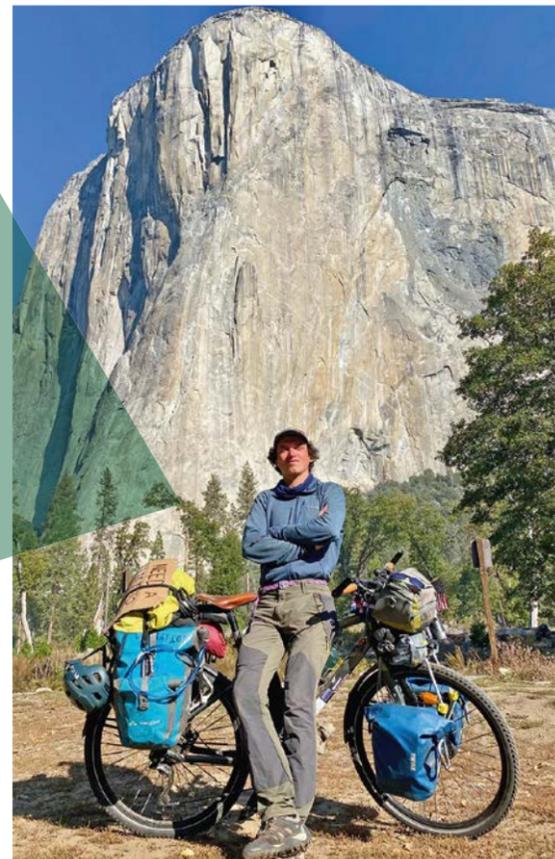
Mais Zian ne partait pas pour un voyage de carte postale. Il avait envie de vraies rencontres, de vérité, d'humanité. **Il est revenu transformé** : « j'avais beaucoup entendu dire que le Mexique était dangereux – même de la part de gens qui n'y sont jamais allés. Je voulais casser les préjugés en descendant vers le sud.

J'ai rencontré une population généreuse bien loin de l'image forgée par les médias occidentaux.

Au Salvador – le pays le plus dense du continent américain – la population locale revit depuis que le dirigeant, un dictateur, a envoyé les gangs en prison. »

Durant 3 mois, une amie a voyagé avec lui. « On voulait aller en Amérique du Sud mais on devait traverser 100km de jungle dans la région du Darien Gap, une région sans route, empruntée chaque année par 600 000 migrants et infestée de narcotrafiquants. On s'est dit qu'il était temps de rentrer à la maison. »

Et maintenant ? « Prendre trop de temps au retour, c'est risquer une phase de décompression difficile. J'écris un livre, prépare une conférence sur cette expérience à vélo... » Et **prévoit pour 2026 un voyage en Mongolie**, avec retour par le transsibérien si le contexte géopolitique le permet.



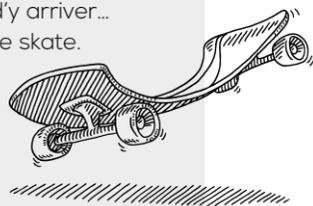
« L'ACCUEIL À MON RETOUR À SAINT-GERVAIS LE 17 MARS A ÉTÉ FORMIDABLE. PENDANT MON VOYAGE, J'AI REÇU BEAUCOUP DE SOUTIEN DU MAIRE, DE L'OFFICE DE TOURISME, DE MES PROCHES. ÇA M'A MOTIVÉ TOUT LE LONG ! »



CULTURE SKATE EN PISTE

Culture skate ? C'est l'envie de fédérer les skateurs, transmettre à tous (petits et grands) les plaisirs simples du skateboard, partager le bonheur de la ride et de l'adrénaline qui l'accompagne ! C'est aussi se donner du courage pour passer un tricks, se féliciter quand il est passé, donner envie aux autres d'y arriver... bref transmettre la culture skate.

@cultureskate_mb : rendez-vous tous les mardis de 17h30 à 19h au skate park de Saint-Gervais, sauf mauvaise météo !



Résultats sportifs occuper le terrain

LES ATHLÈTES DE SAINT-GERVAIS S’AFFICHENT DANS DE MULTIPLES DISCIPLINES. PREUVE, UNE FOIS ENCORE, DU POTENTIEL « TOUTES SAISONS » DE LA DESTINATION. QUAND LE DÉPASSEMENT DE SOI EST UNE SOURCE D’ACCOMPLISSEMENT POUR EUX ET D’INSPIRATION POUR TOUS !

DISCIPLINES hivernales

SNOWBOARD

Loan Bozzolo

- 3 top 16, 4 top 10 et beaux résultats sans podiums en Coupe du monde en individuel
- 2^e à la South American Cup
- 2^e par équipe avec Chloé Trespeuch à l’ouverture de la Coupe du Monde aux Deux Alpes et à Cervinia
- Globe de Cristal des Nations pour l’équipe de France de Snowboardcross
- 2^e individuel aux Championnats de France

FREERIDE

Yan Viallet

- Circuit Freeride World Tour : 7^e à FWQ 4* Hakuba (Japon), 17^e à FWQ 3* Bruson (Suisse), 16^e à FWQ 3* Nendaz (Suisse), 3^e à FWQ 3* Bonneval-sur-Arc (France)
- Top 33 et 15^e français au classement général Europe

SKI ALPIN

Tristan Serré

- Participation à toutes les Coupes d’Europe en descente et quelques-unes en super G avec un top 58
- 2^e sur la fit cit aux Gets
- Bilan de saison : 38 points en géant soit 6^e place française et 3^e français en descente

Jules Cambier

- 14^e du géant, 19^e au slalom, 10^e au DH et 16^e du super géant au classement points FIS de sa catégorie
- 5^e au géant et 18^e au slalom aux Championnats de France U18 à Courchevel
- 3^e U18 FIS à Val d’Isère et 14 top 30 en FIS
- 16^e place des U18

Elie Abbé

- Entre 21^e et 26^e aux FIS citadines à Flaine (slalom), Prapoutel (slalom), Valloire (géant) et Abetone (géant)
- 18^e en géant aux Championnats de France U18

- 10^e au slalom et 15^e en géant au classement général de sa catégorie d’âge

SKI DE BOSSES

Romilly Broad

- 7^e au Championnat de France Single et 10^e en duels, 8^e à la Coupe de France à Tignes

Beatrix Broad

- 1^{er} aux Coupes de France bosses à Méribel, Megève, Tignes et Tignes Minimes, au Championnat de France Jeunes de bosses à Chatel, 2^e au duel bosse à Tignes

SAUT À SKI

Abel Clévy

- 1^{er} à la Coupe de France
- Champion de France par équipe

BIATHLON

César Beauvais

- 2 top 20 et 3 top 15 (16,16,14,12,15) dont une 12^e place sur le relais homme Coupe du monde
- Prochains rendez-vous : entraînements en Norvège en prévision des JO 2026

PATINAGE ARTISTIQUE

Ambre Perrier-Gianesini

- Top 5 au Grand Prix de Linz et au Grand Prix d’Istanbul
- Médaille d’or au Championnat de France 2024
- Médaille d’or au JO de la jeunesse 2024
- Victoire à 3 compétitions internationales (Nice, Budapest et Tillburg)

Joseph Booth

- 16^e au Grand prix junior de Pologne, 2 compétitions nationales (3^e à Bordeaux, 4^e à Lyon) et classement entre 6^e et 9^e dans 3 compétitions internationales



DISCIPLINES estivales

COURSE EN MONTAGNE

Elise Poncet

- 10^e individuelle et 2^e par équipe au Championnat de France de cross
- Rattrapée par un virus, elle ne participe pas aux Championnats de France de course en montagne
- 5^e aux Championnats d’Europe en individuel et 1^{er} par équipe

Jules Mongellaz

- 4 médailles aux Championnats d’Europe de course en montagne : en individuel, 2^e de la course « up and down » et 3^e de la montée sèche, par équipe 1^{er} de la course « up and down » et 2^e de la montée sèche

Kevin Roux

- 3^e du Tenerife Blue Trail by UTMB en 6h56

VTT

Erwan Bibollet

- Championnat Aura VTT de descente à Cormaranche du 1 au 2 Juin : P9 manche 1 et P12 manche 2 en Élite
- Prochains rendez-vous : Coupe du monde e-enduro à Combloux fin juin, DH coupe AURA 31 août 1^{er} septembre à Suberbesse, DH coupe AURA 21/22 septembre aux Sept Laux

Une blessure a empêché **Louis Nagat** (ski alpin) et **Stephen Roux** (course en montagne) de prendre le départ de leurs épreuves respectives. Nous attendons leurs résultats de la prochaine saison et leur souhaitons un bon rétablissement.

TEMPS FORTS

Tour du Val d’Aoste - 17 juillet

- 15h, départ de l’étape Saint-Gervais/Plaine Joux depuis l’esplanade Marie Paradis

Montée du Nid d’Aigle - 20 juillet

- 37^e édition avec un panorama époustouflant à la ligne d’arrivée sur la chaîne du Mont-Blanc et ses contreforts. Amateurs et athlètes internationaux partent ensemble pour 20km et 1850m de dénivelé positif.
- 7h, départ de la randonnée non chronométrée
- 9h, départ des coureurs du Parc Thermal du Fayet

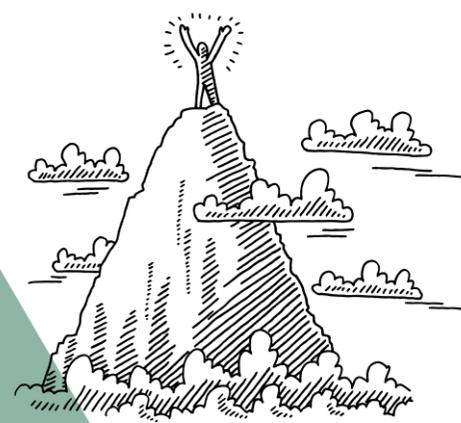
Cross relais nocturnes

- 4 rendez-vous durant l’été et 3 formats : relais en duo, parcours enfant, parcours adulte. Départ le 25 juillet du parc thermal du Fayet, le 1^{er} août du Bettex, le 8 août du centre de Saint-Gervais et le 14 août de Saint-Nicolas

Toutes les informations sur www.saintgervais.com

Compagnie des Guides : la montagne en héritage

CRÉÉE EN 1864, LA COMPAGNIE DES GUIDES DE SAINT-GERVAIS FÊTE SES 160 ANS. DÉCOUVERTE D'UN MÉTIER ANCRÉ DANS SON TEMPS ET DANS SON HISTOIRE, À TRAVERS LES ÉCHANGES AVEC OLIVIER BEGAIN ET JULIEN PELLOUX, RESPECTIVEMENT PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE DES GUIDES ET PRÉSIDENT DE LA CAISSE DE SECOURS.



LA COMPAGNIE DES GUIDES DE SAINT-GERVAIS COMPTE 60 GUIDES DE HAUTE MONTAGNE ET 10 ACCOMPAGNATEURS MOYENNE MONTAGNE.

PARCOURS de guide

Devenir guide, c'est suivre un long chemin... Pour se présenter à l'examen probatoire du diplôme d'aspirant-guide, il faut **une grande expérience de la haute montagne et un niveau technique élevé** dans toutes les disciplines de l'alpinisme : neige, glace, rocher, terrain mixte, ski-alpinisme, cascade de glace, canyon. Outre une formation théorique dédiée aux fondamentaux des métiers de la montagne, les aspirants-guides doivent présenter **une liste de 55 courses et escalades référencées par l'ENSA**, l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme, réalisées sur 3 ans minimum. L'examen probatoire compte

4 épreuves sur terrains variés (rocher, neige/glace, tous terrains, ski) et une évaluation écrite sur les courses réalisées.

Dans la foulée, le stage de guide conjugue sur 5 semaines ski de randonnée, grimpe, haute montagne, et secours... Olivier Begain conclut : *« on accède alors à un diplôme d'État, qui ouvre la possibilité de travailler seul ou au sein d'une structure, en collectivité (comme l'UCPA) ou au sein de la compagnie des guides, comme nous. Les guides entrent généralement comme renfort avant de pouvoir postuler pour être titularisé. »*

LA SOLIDARITÉ une valeur clé

Julien Pelloux raconte : *« la Caisse de Secours de Saint-Gervais a été créée en 1864, en même temps que la Compagnie. A l'origine, les guides versaient une cotisation et une petite somme prélevée sur le tarif de leurs courses : ce fonds de solidarité avait une vocation de soutien pour le guide et sa famille en cas de blessure ou d'accident. »* En 1950, l'accident du Malabar Princess au sommet du Mont-Blanc et les difficultés lors du

secours font prendre conscience des risques que prennent les guides. **Ainsi naît la Fête des Guides** : *« c'est un temps de partage et de retrouvailles entre nous et un moment pour honorer les anciens, accueillir les nouveaux, se recueillir pour les déçus. Toutes les recettes de cette journée alimentent la Caisse de Secours. C'est un vrai temps fort de solidarité locale, entre habitants et guides. »*

LE SENS du partage

Le mode de fonctionnement d'une Compagnie est assez corporatiste : *« on s'est structurés pour faire face ensemble aux dangers de la montagne et à la précarité. Chaque soir, on fait un tour de rôle pour distribuer les courses du lendemain. C'est un moment privilégié, au cours duquel on échange sur les conditions du moment : ce réseau entre nous, qui se prolonge aujourd'hui sur un fil Whatsapp, nous sert beaucoup pour ajuster les courses selon les évolutions météo. Le mot clé de notre métier, c'est l'adaptation. »*

Avec un guide, **il faut accepter de redevenir un apprenant.** *« Nous emmenons des débutants*

qui veulent découvrir une pratique (trek, grimpe, haute montagne) et des pratiquants amateurs, qui veulent évoluer vers plus de difficulté et n'ont pas le niveau pour le faire seul. Bien sûr, il y a une relation financière, mais l'essentiel n'est pas là. Ils nous confient leur vie, c'est la symbolique même d'une cordée : nous sommes liés. » Au fil du temps, **une relation de confiance se tisse** et avec elle, une fidélité.

Au-delà de la Fête des Guides, la Compagnie est tissée de liens forts. *« Des bons skieurs, des bons alpinistes, des bons grimpeurs, il y en a plein ! Si on fait ce métier, c'est parce qu'on aime les gens encore plus que la montagne... »*





DANS leur élément

« On est attachés aux massifs, on va énormément en montagne, en France, mais aussi en Norvège, au Japon, au Groenland... la Compagnie des Guides de Saint-Gervais fait essentiellement de l'alpinisme traditionnel, avec souvent une montée en refuge puis la course le lendemain, contrairement à la Compagnie des guides de Chamonix qui part souvent à la journée avec la première benne du matin. »

Ici, **la montagne n'est pas un décor**, elle est bien vivante et les guides sont aux premières loges de son évolution. « Il y a 40 ans, il y avait 50 courses à faire sur le massif du Mont-Blanc, aujourd'hui on les compte sur les doigts de la main au mois d'août, en raison de la chaleur, des risques d'éboulements... La fonte des glaciers fragilise le permafrost. Au fil du temps, on a modifié nos itinéraires et on ne fait plus certaines courses pour des raisons de sécurité : l'été, **notre période d'activité s'est réduite**, remodelant notre temps de travail qui a glissé vers l'automne. Moins de courses réalisables, c'est aussi une concentration de cordées à certains endroits, et la surfréquentation crée du danger, nous **sommes toujours vigilants**. »

UNE ADAPTATION permanente

Olivier Begain a une longue carrière de guide dans son sillage. « Nous les vieux, on passait le guide, on en vivait. **Aujourd'hui, il est indispensable d'avoir un autre métier** : parmi nous, il y a des forestiers, un ingénieur en développement de produits, des moniteurs de ski, de parapente, des cordistes, un pisteur... » Julien Pelloux poursuit : « Le rapport guide/client a changé aussi. Certains veulent « cocher des courses », mais la montagne s'apprend. Avant, les gens venaient deux mois l'été, ça laissait le temps à la découverte et à la progression. Aujourd'hui, les séjours sont plus courts, notre activité est en dents de scie, on s'adapte en permanence aux changements de clientèle, qui vient davantage consommer que partager. Mais **la Compagnie n'est pas une agence de voyages** : notre moteur, c'est l'envie de former les gens et de leur faire découvrir la montagne... »

« POURQUOI AVOIR FAIT GUIDE ? ON ÉTAIT MAUVAIS À L'ÉCOLE ! ON N'AIME PAS LES ORDRES ! ON A L'AUTONOMIE ET LA LIBERTÉ ! ON AIME LES GENS ! »



FÊTE DES GUIDES 3 ET 4 AOÛT 2024



« Nous habitons en montagne à l'année, nous avons une histoire, un héritage : la Fête des Guides est un moment qui permet de venir à la rencontre de cette histoire et de nos traditions qui se perpétuent, avec une portée historique fondamentale. Si nous portons tous la tenue traditionnelle, cette Fête n'a rien de vieillot : c'est un modèle de solidarité entre personnes et entre générations et le temps fort de l'intronisation des nouveaux guides par leurs pairs. C'est une journée fondée sur la qualité des liens, l'essentiel même du métier de guide. »

La Fête des guides se tient toujours le 1^{er} week-end d'août, avec des activités pour tous : le samedi, activités ouvertes encadrées par les guides (tyrolienne, mur d'escalade), bal et repas pour financer la Caisse de secours, le dimanche, Dimanche, remise de gerbe au cimetière à 9h, messe, spectacle de danse-escalade, défilé, remise de médailles, appel des Guides.

160 ANS : L'HISTOIRE D'UNE COMPAGNIE

LES GUIDES DE SAINT-GERVAIS / LES CONTAMINES À PARTIR DU 6 JUILLET

À l'occasion des 160 ans de la Compagnie des guides de Saint-Gervais, l'exposition célèbre l'histoire, les traditions et l'authenticité de cette Compagnie historique du Val Montjoie et plonge dans les spécificités du métier de guide de haute montagne.

Elle met en lumière les figures locales à travers une série de portraits en noir et blanc réalisés par le photographe Ludovic Sarmento : « *les guides saint-gervolains se sont prêtés au jeu d'un studio photo éphémère installé salle Dorival. Chacun est venu avec un objet cher à sa pratique : un piolet, une corde, une bonbonne de gaz montée jusqu'à l'Everest, une sculpture...* » Une sélection de 25 portraits est à découvrir dans le village, l'intégralité des portraits sont présentés à la Maison forte de Hautetour.

Maison forte de Hautetour / Promenade Marie Paradis Du mardi au vendredi de 10h-12h30 et 14h-18h, dimanche de 14h-18h, Tarifs : 5€/3,5€, gratuit le 4 août de 14h à 18h Visites commentées à 17h les 16, 23, 30 juillet et 6, 13 20 et 27 août (réservation avant la veille 18h)



80 ans de la libération de Saint-Gervais

SAINT-GERVAIS N'EST PAS BELLIQUEUSE, MAIS SOUCIEUSE DE SON INDÉPENDANCE : IL Y A 80 ANS, DES RÉSISTANTS COURAGEUX ONT FAIT PREUVE D'INGÉNOSITÉ POUR LIBÉRER LE TERRITOIRE DE L'OCCUPATION ALLEMANDE. GABRIEL GRANDJACQUES, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AU PATRIMOINE ET À LA CULTURE FAIT REVIVRE CE TEMPS FORT.

14 AOÛT 1944 • LE DÉPART DE LA COMPAGNIE DE MONTJOIE POUR LA TARENTEISE

Tous les maquis de la vallée de Montjoie, dont les 80 hommes de la Compagnie Montjoie, se rassemblent à Notre-Dame de la Gorge pour aller prêter main forte aux résistants de Tarentaise au départ de Flumet. Gyula Meleghy, chef du corps franc de l'AS de Saint-Gervais, est chargé de sécuriser le passage des camions de la Compagnie Montjoie. Les maquisards surveillent la route au lieu-dit les Champs en bas des Pratz, lorsqu'arrivent 4 douaniers allemands. Cachés sur l'ancienne route des Contamines,

Meleghy et ses hommes ont pour consigne de ne pas tirer, mais 2 douaniers sont abattus.

Les victimes sont emmenées à la morgue du cimetière. L'un des allemands est fait prisonnier, le 4^e s'échappe et descend prévenir la garnison au Fayet.



MÊME JOUR • 14H30

Le Capitaine Hauffen commandant la garnison allemande décide de récupérer les corps et de punir le village : **60 soldats allemands montent du Fayet venger leurs camarades, semant la terreur sur leur passage.**

Une 1^{ère} colonne allemande se dirige vers le temple chez Nalta où se trouvait l'un des PC de la résistance. Elle trouve le chalet vidé de ses maquisards mais fait 18 otages, dont 14 adolescents en résidence sanitaire à la pension Grandjacques. Une 2^{ème} colonne se dirige vers les Pratz où le chalet Daniel au lieu-dit les Champs est incendié. Pris de panique, les villageois des Pratz prennent la fuite.

LE VILLAGE DES PRATZ SAUVÉ IN EXTREMIS, LES OTAGES LIBÉRÉS

Arrivés à la morgue, les Allemands découvrent avec surprise le respect avec lequel les habitants ont traité les douaniers, comme dormant sur la dalle de la table mortuaire, les yeux fermés, les mains jointes : **ils décident de mettre un terme à la répression aveugle au village des Pratz.**

Les otages du Mont Paccard sont longuement interrogés, puis libérés après vérification des identités. Mais Hauffen ne peut laisser un meurtre impuni. Il exige un contact avec les

autorités municipales pour qu'elles dénoncent les coupables. Mais le maire Alfred Conseil est introuvable.

15 AOÛT 1944 • LA SECONDE PRISE D'OTAGES

Pour faire pression sur les élus, les allemands organisent une rafle aveugle sur le Fayet : elle se solde par une trentaine d'otages, parmi lesquels 8 femmes et l'abbé Domenget. En l'absence du maire, le 1^{er} adjoint de Saint-Gervais Albert Perinet-Marquet et le secrétaire de mairie Gabriel Chambel vont rencontrer les Allemands. **Ils refusent de dénoncer les responsables de la résistance et sont à leur tour pris en otage,** portant leur nombre à 40.

L'INHUMATION DES DEUX ALLEMANDS

Craignant une attaque des maquisards, les Allemands enterrent les dépouilles de leurs compagnons sur place. **Dans la matinée, un compromis est trouvé :** les Allemands acceptent de libérer l'abbé Domenget s'il inhume religieusement les dépouilles de deux victimes allemandes. La promesse est tenue le jour même.

16 AOÛT 1944

Dès sa libération, le père Domenget contacte son chef Henri Baud. Insistant sur le moral au plus bas des Allemands, il lui conseille d'encercler l'hôtel pour les inciter à se rendre et sauver les otages. **Henri Baud décide d'intervenir avec l'aide de 25 résistants venus de Megève.** Deux grands responsables de la résistance départementale viennent aussi le soutenir : le résistant juif Jean Rosenthal et Léon Ball, lieutenant dans l'armée américaine.

17 AOÛT 1944 • L'ATTAQUE

Faiblement armés, les résistants ne disposent que d'un fusil-mitrailleur, quelques mitraillettes et fusils. Changeant sans cesse de position pour donner l'illusion du nombre, ils assiègent l'hôtel des Alpes, à cheval sur les communes de Saint-Gervais et de Passy, où se tient la garnison allemande du Fayet.

L'ULTIMATUM

A 13h, **Henri Baud tente un coup de bluff :** il envoie un ultimatum aux allemands, dans lequel il présente Léon Ball comme un capitaine de l'armée des USA. Sans leur reddition avant 15h, les FFI attaqueront la garnison. S'ils se rendent, ils seront traités comme prisonniers de guerre dans le respect de la convention de Genève.

LE RENDEZ-VOUS

Hauffen accepte un rendez-vous : lui et son interprète Funker rencontrent 4 résistants en uniforme de l'armée anglaise, emmenés par captain Léon Ball de l'US Army.



Après une heure d'entretien, les allemands se replient pour prendre une décision. Impressionné par la mise en scène, Hauffen décide de capituler.

LA REDDITION

Les 82 allemands se rendent aux maquisards après avoir déposé leurs armes à la sortie de l'établissement.

Saint-Gervais se libère seule, sans un coup de feu, les otages sont sains et saufs autour du 1^{er} adjoint.



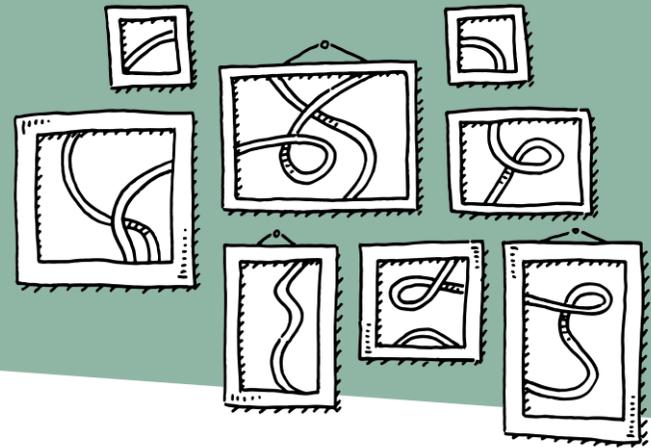
JEAN-MARC PEILLEX,
maire de Saint-Gervais



« POUR UN JEUNE DE 10 OU 15 ANS, LA LIBÉRATION IL Y A 80 ANS, C'EST DE LA PRÉHISTOIRE !

Or, il est essentiel dans la vie d'une collectivité de rappeler les faits, le sacrifice de nos ancêtres, ce temps fort de notre histoire qui a fait triompher la liberté sur notre territoire. À Saint-Gervais, la Libération a eu la particularité de se dérouler à la fois aux Pratz et à la limite communale avec Passy. C'est la raison pour laquelle nous célébrons le 80^e anniversaire de la Libération en deux temps : le 14 août à 18h, avec le dépôt d'une gerbe commémorative aux Pratz et le 17 août à partir de 10h45 avec Passy sur le lieu emblématique de l'ancien hôtel des Alpes. »

Agenda Culture



ART CONTEMPORAIN

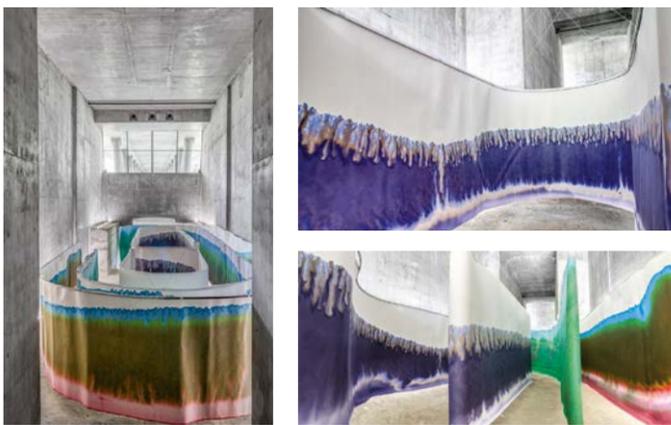
1 archipel, 4 expositions

BIENNALE « PLEIN AIR, PARCOURS D'ART À CIEL OUVERT » 29 JUIN AU 22 SEPTEMBRE, PARC THERMAL DU FAYET

Tous les deux ans, un parcours artistique d'œuvres monumentales contemporaines. Poétiques, immersives ou surprenantes, elles invitent à poser un nouveau regard sur le paysage environnant. Avec les œuvres de Gaspard Combes, Pia Hinz, Emilie Hirayama, Océane Jacob, Hugo Livet, Les Nouveaux Voisins, Claire Sauvaget, Marie Toulotte et Mengzhi Zheng.

« DANS LE PLI DU SYNCLINAL » DE FLORIAN DE LA SALLE

15 JUIN AU 22 SEPTEMBRE, PILE PONT EXPO



Pensée *in situ*, l'installation présente d'immenses spirales de papiers buvards teintés de couleur par un processus de remontée par capillarité. Une expérience immersive dans la couleur.



« IMAGINER LA MONTAGNE : RÉTROSPECTIVE, 10 ANS DE RÉSIDENCES D'ARTISTES »

10 JUILLET AU 22 SEPTEMBRE, MAISON FORTE DE HAUTETOUR

Depuis son ouverture fin 2012, la Maison forte de Hautetour accueille en résidence des peintres, dessinateurs, photographes, sculpteurs...



qui ont constitué au gré des ans une part du fonds d'art contemporain de Saint-Gervais. Leurs approches singulières questionnent le rapport entre art et montagne.

« METÉODROME. IL N'Y A PAS DE SAISON »

MI-JUILLET AU 22 SEPTEMBRE, MAISON FORTE DE HAUTETOUR

Invités en résidence de recherche et de



création, les artistes Timothé Engasser, Théo Perruchon, Jeremy Saint-Léger interrogent les futurs événements climatiques du pays du Mont-Blanc.

FESTIVALS

culture hors les murs

4^E THÉÂTRE DANS LES ALPAGES

30 JUILLET AU 2 AOÛT, HAMEAU DE BIONNASSAY

Chaque soir, grands noms de la scène parisienne et jeunes talents investissent « le champ » : une invitation au théâtre exigeante mais décomplexée, accessible à tous les publics, à travers un répertoire classique et de créations.

Programme complet sur www.theatredanslesalpages.com

6^E FESTIVAL ALPI'HOURS 25 AU 27 JUILLET

La rue est par essence le lieu du spectacle vivant ! Le temps d'un week-end, musique et arts de rue s'approprient l'espace public. Y d'la joie !

26^E FESTIVAL BAROQUE DU PAYS DU MONT-BLANC 12 AU 21 JUILLET

11 concerts, chacun introduit par une « causerie » animée par les artistes qui présentent leur parcours, le concert, les œuvres, le compositeur...

Programme complet sur www.festivalmontblanc.fr

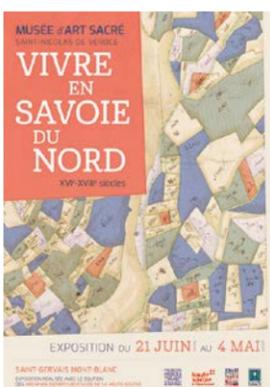
RENCONTRES MUSIQUE ET PATRIMOINE AU PAYS DU MONT-BLANC DU 5 AU 9 AOÛT

Infos sur www.musique-patrimoine-mtblanc.com/festival/

EXPOSITIONS la montagne, terrain d'expression

« VIVRE EN SAVOIE DU NORD, XVI^E-XVIII^E SIÈCLES »

21 JUIN 2024 AU 4 MAI 2025, MUSÉE D'ART SACRÉ, SAINT-NICOLAS DE VÉROCE



L'exposition raconte l'intense économie transfrontalière de l'époque en Savoie du Nord (Chablais, Faucigny, Genevois) à travers la circulation des hommes, des livres et des

idées. Avec le soutien des Archives départementales de la Haute-Savoie, les collections de Saint-Gervais et les prêts de collectionneurs et institutions.

« DE FIL, DE BOIS ET D'OR »

EXPOSITION PERMANENTE, MUSÉE D'ART SACRÉ, SAINT-NICOLAS DE VÉROCE

Entre le 15^e et le 18^e siècle, nombre de Saint-Nicolatins, colporteurs, sont devenus bourgeois marchands dans de grandes villes européennes. L'exposition présente une collection unique de sculptures, tableaux, objets d'orfèvrerie et vêtements liturgiques issue pour majorité de la générosité et de la foi des Saint-Nicolatins expatriés.

« FRISSONS, PAYSAGES ET SCÈNES ALPESTRES »

EXPOSITION TEMPORAIRE, LA CURE

La montagne et ses représentations au fil des saisons, du 19^e à la fin du 20^e siècle. Une sélection du fond alpin de Saint-Gervais, soit plus de 2000 pièces acquises par la commune auprès d'un collectionneur durant quarante ans.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DES ŒUVRES DU PÈRE KIM EN JOONG

EXPOSITION PERMANENTE, LA CURE

Création artistique et spiritualité s'entrecroisent dans les vitraux conçus par le Père Kim En Joong. Liberté du geste et jeux de lumière laissent libre cours à l'interprétation de chacun. Un lien sensible entre culture asiatique et occidentale.

Durant les travaux de La Cure (voir p10), les œuvres du Père Kim sont présentées au 1^{er} étage à la place d'une partie de l'exposition Frissons, au tarif unique de 2€ pour palier les désagréments.

GRANDS RENDEZ-VOUS

« 160 ANS : L'HISTOIRE D'UNE COMPAGNIE. LES GUIDES DE SAINT-GERVAIS / LES CONTAMINES »

voir p18

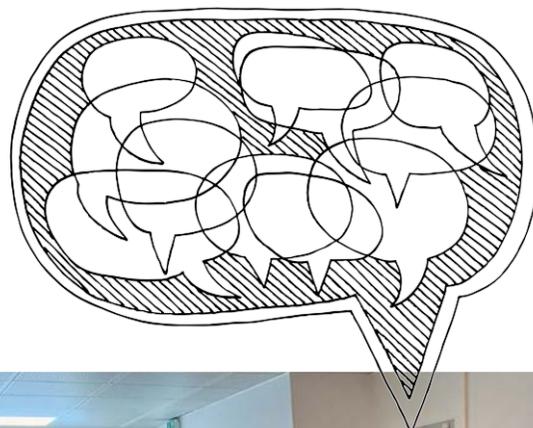
JOURNÉES DU PATRIMOINE

voir p24

Conseil des enfants et Conseil des sages

L'ENGAGEMENT CIVIQUE N'A PAS D'ÂGE !

LA PREUVE EN IMAGES, AVEC UNE RÉTROSPECTIVE ANNUELLE DE QUELQUES TEMPS FORTS. QUAND LA LONGUE EXPÉRIENCE DES UNS CONTRIBUE À L'ÉVEIL CITOYEN DES AUTRES. UNE BELLE ILLUSTRATION DE LA TRANSMISSION.



HOMMAGE

« C'EST L'HISTOIRE D'UN JEUNE HOMME QUI DEVIENT RÉSISTANT. LE RÉSISTANT DEVIENT MILITAIRE. LE MILITAIRE DEVIENT PHOTOGRAPHE. LE PHOTOGRAPHE DEVIENT NOMADE. LE NOMADE VIENT TERMINER SA VIE DANS LES PAS DU JEUNE HOMME QU'IL EST RESTÉ, AU PIED DU MONT-BLANC. C'EST L'HISTOIRE D'HENRI, 95 ANS, NOTRE GRAND ONCLE. C'EST UN PEU NOTRE HISTOIRE. »

Ainsi débutait la présentation du film que Sarah et Clément Dorival ont consacré à leur grand-oncle, Henri de La Brosse. Membre du Conseil des Sages depuis sa création en 2008, Henri De la Brosse est décédé le 25 janvier dernier. Grand voyageur, il aimait aller à la rencontre des autres. À Saint-Gervais, il arpentait les sentiers de montagne et avait à cœur de transmettre son goût de la découverte, emmenant en randonnée avec lui des promeneurs curieux au gré des fours à pain de la commune ou encore sous la pleine lune. Inaugurée en 2023 sur le chemin du Baroque, la passerelle himalayenne du Tarchet porte son nom, en hommage à une riche vie d'itinérances.

1 Le Conseil des enfants a accueilli le 29 avril le député de la circonscription Xavier Roseren en salle consulaire. La rencontre a porté sur son rôle et son travail au sein de l'Assemblée Nationale. De quoi mettre à portée d'enfant quelques rouages du fonctionnement des institutions : porter à la connaissance des instances la parole des citoyens, défendre leurs intérêts, débattre des enjeux... Un échange autour de la citoyenneté, en présence des parents et directrices d'école. Chaque enfant a reçu en souvenir de cette journée une bande dessinée expliquant la fonction du député et un crayon au logo de l'Assemblée Nationale.

2 Dans le cadre de leur mandat d'élus, les jeunes du Conseil des enfants ont créé des affiches sur le thème de la citoyenneté, pour illustrer le civisme à travers des actions concrètes. Une exposition de leurs travaux a été présentée le 19 juin en clôture de leur année d'engagement civique.

3 Le 13 décembre dernier, le Conseil des enfants et le Conseil des Sages ont partagé un goûter. Un temps de partage convivial au cours duquel les enfants ont pu questionner les anciens sur l'« école d'avant »... retenant notamment que leurs aînés pouvaient aller en luge à l'école !

EXPRESSION politique

PEILLEX 2020, LE RYTHME DE L'ÉVOLUTION

Liste de la majorité conduite
par Jean-Marc Peillex

La commune intensifie encore sa lutte contre la crise climatique et ses conséquences en offrant l'accès au Valléen aux habitants permanents avec le pass SaintG'Air.

Promesse de campagne de la majorité élue lors des élections municipales de 2020, le Valléen est dès cet été une réalité et la solution innovante qui va révolutionner les déplacements au pied du Mont-Blanc : il favorise la décarbonation du transport entre le Fayet et Saint-Gervais et la réduction de la place de la voiture dans les mobilités au sein de la commune.

Pour faciliter le report modal de la voiture vers le Valléen, ses horaires de fonctionnement seront pleinement adaptés aux horaires des travailleurs pour les déplacements domicile-travail.

Le conseil municipal va encore plus loin pour rendre le Valléen particulièrement attractif pour tous, en innovant avec la création du **Pass SaintG'Air**, qui sera offert cette année par la commune à tous les habitants permanents justifiant d'une présence sur le territoire communal d'au moins 8 mois par an.

Une navette électrique gratuite Facilibus reliera dorénavant saint-Nicolas de Véroce au valléen et au centre bourg 365 jours par an !

Pour accompagner la mise en service du Valléen et permettre au plus grand nombre de choisir un moyen de déplacement décarboné, la commune révolutionne son offre de transport – jusqu'alors uniquement touristique : elle met en service deux nouvelles lignes **Facilibus** qui relieront 7/7 jours la gare du Valléen du Châtelet à Saint-Nicolas de Véroce et au secteur des Pratz pour connecter les infrastructures municipales (patinoire, piscine, skate-park, bike-park, pump-track, tennis, terrain de foot stabilisé, minigolf, Poste, Police municipale, bibliothèque, MJC...) aux nouveaux moyens de transports par câble. Ces circuits de navettes permettront un passage toutes les heures 7 jours sur 7 de 7h à 20h.

Comme l'ensemble du réseau Facilibus, ce nouveau service de **transport intra-urbain sera gratuit pour tous**, habitants permanents ou non, visiteurs de passage... Pour rappel, l'offre de transport inter-urbaine reliant Saint-Gervais à Saint-Nicolas avait disparu lorsque les 2 communes se sont regroupées. C'est un service public attendu qui fait son retour à l'année pour les saint-nicolatins mais aussi toutes celles et ceux qui habitent sur son trajet.

HORIZON SAINT-GERVAIS

Liste conduite par
Cyrille du Peloux de Saint Romain

Après une saison d'hiver correcte, contrastée selon les mois, c'est le retour de la saison printemps/été. Le réchauffement climatique est de plus en plus visible et on se demande comment il peut encore exister des climato-sceptiques.

Mais les charmes de la montagne et de notre commune adossée au massif du Mont Blanc sont multiples, et nous pouvons les mettre encore d'avantage en valeur. Si la neige a encore de beaux jours, on voit qu'elle est plus pérenne à partir de 1800 mètres et c'est là que les investissements doivent se concentrer pour les amateurs de ski. Nos atouts sont aussi beaucoup plus larges, avec la découverte de la montagne et des alpages, l'alpinisme et les randonnées ainsi que la richesse des traditions et de la culture haut savoyarde.

La pollution confirme sa décrue et les nouvelles mobilités par ascenseurs vont y contribuer. Puisse un peu de sérénité revenir dans les relations avec les communes voisines, car nous avons beaucoup d'intérêts en commun. Il ne peut pas y avoir de lignes Maginot pour tous ceux qui viennent goûter aux plaisirs de notre contrée.

Cyrille du Peloux de Saint Romain



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

10/12	Isaac Didier Etienne DUPERTHUY
11/12	Lina ANGOT MATTEL
15/12	Amy DURANTON COËN
05/01	Livia Athénaïse PASCAL
11/01	Mathéo Claude DEMEULE
26/01	Sibylle Zélie AMAFROI-BROISAT
30/01	Mia BOSSON SAHLI
03/02	Mathis Olivier Jean DUPUIS
07/02	Emmanuelle Sylvie Jacqueline BRESIDIN
09/02	Maylon Arthur Christian Jean-Marc PAVARANI TARABUSO
15/03	Elia ALBORNOZ PILATO
21/03	Ruben Louis MOLLARD
03/05	Yoko Ziya DESPAGNE
07/05	Elfie May Giulietta THUMS Perle Emy-Lya AUPLAT
10/05	Claire Adeline FRISON-ROCHE ARCE
22/05	Maé BUISSON
26/05	Andréa Giorgia BORGA RUI
30/05	Olivia Pénélope LEACH
01/06	Maël Mathis ERBA
01/06	Zélie Léonie ERBA
02/06	Adeline Belle CUBBIN

MARIAGES

08/07	Charlotte Marie Sophie BOTTEE de TOULMON et Antoine Jean Michel Marie de HEERE Blandine Marie Guillemette MATHIEU et Baudoin Marie Hervé CURIS
10/02	Suzanne Lucy EVANS et William Kenneth FURLONG
15/02	Marine Yvonne Gilberte JOUVIN et Stéphane Marie François ROBINO
23/03	Raphaëlle Marie France ROULLET de la BOUILLERIE et Aimery Géraud Olivier Laurent CAYOL
30/03	Hortense Marie-Louise DURANTON et Patrice COËN Flore Amandine Marie ROLLAND et Julien Henri-Pierre MONIN
13/04	Simone Claire Thérèse DRONY et Michel Jean Pierre MORICEAU Ombeline Sabine MORAND et Sébastien Daniel Pierre LAVAUDEN
01/06	Didier Anatole FREDEVEAUX et Patrick CHAUBIRON
13/06	Charlotte Marie Odile MALET et Geoffrey Hugo Bernard BELORGEY
15/06	Emilie Anne Dominique CONTENT et Charles-Alexis Marie Laurent Corentin MONTABRUN

DÉCÈS

07/07	Robert FAREY
16/12	Yves Denis ENNE
22/12	Annie Jacqueline Elisabeth BOLUS née HÉTROU
23/12	Lucien WILLEMANS
24/12	Raymonde GODEAU née BECKER
27/12	Jean André BÉAL
28/12	Archie George VOKES Katharine Jane VOKES née OGLESBY
30/12	France Louise Luce CHABEAUDIE née GIRARD
14/01	Suzanne Rolande Elie CROUVEZIER née MÉTRAL
15/01	Micheline BOUVET née VIALLET
25/01	Gaston John BURNET Henri Jean Marie DE LA BROSSE
03/02	Christiane Henriette THUREL
04/02	Jeanne NICOUUD née CHAMBEL
05/02	Léo Simon Adrien REIGNE
06/02	Pierre Benoit CHAMBAT
13/02	Simonne Arthémise Andrée PELLOUX
19/02	Emine KARAÇAM née GÜLER
21/02	Marie Dominique Elisabeth Joseph MULLER née LE COTTIER Roland Louis GALVIN
01/03	Max Raymond JACQUET
12/03	Pierre-Alain Vincent SERCKI
14/03	Mireille Tounia BEITONE née PELLOUX Liliane FAUCHART née BOUZAT
19/03	Yvette Félicienne Mathilde MENTION née LOSTYS
03/04	Eliane Jeanne VEUTHEY née DUCROZ
08/04	Joëlle Clémence PERRET née DELACHAT
11/04	Yvonne PENZ née BERGAMELLI
15/04	Raymond Paul Lucien EXCOFFIER
17/04	Serge MONSINJON
18/04	Micheline Marcelle Andrée MICHEL-BECHET née TEILLET
19/04	Yamina BENOUE-HALIMA
25/04	Simon Jean Robert NOGUERE Jacques André René MIGNON
04/05	Jacques Gabriel BROUARD
16/05	Georgette Mélanie Céline SPECQUE née CLÉROT
16/05	Françoise Henriette Léone Marcelle DUCLOUX née DUBAL
17/05	Arlette Josette ROCH-NEIREY née PENZ
21/05	Louis Marie CHAMBONNIÈRE
26/05	Marcel Albert André NICOUUD
30/05	Annette Geneviève CHAMBET-FALQUET née DELACHAT
08/06	Léa, Eugénie GERAT née DUCREY

PARRAINAGES CIVILS

19/01	Alix MANCHIN LUSINCHI
01/06	Léon Bernard LEGON
01/06	Marcel Cope LEGON

Elections européennes : résultats

	Bureau de vote 1		Bureau de vote 2		Bureau de vote 3 St-Nicolas		Bureau de vote 4		Bureau de vote 5 Fayet		TOTAL	
	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*
Inscrits	1175	100 %	1007	100 %	266	100 %	1188	100 %	1341	100 %	4 977	100 %
Abstentions	568	48,34 %	414	41,11 %	99	37,22 %	560	47,14 %	743	55,41 %	2 384	47,90 %
Votants	607	51,66 %	593	58,89 %	167	62,78 %	628	52,86 %	598	44,59 %	2 593	52,10 %
Blancs	6	0,99 %	14	2,36 %	2	1,20 %	10	1,59 %	13	2,17 %	45	1,74 %
Nuls	3	0,49 %	1	0,17 %	0	0 %	3	0,48 %	11	1,84 %	18	0,69 %
Exprimés	598	98,52 %	578	97,47 %	165	98,80 %	615	97,93 %	574	95,99 %	2 530	97,57 %
	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*	Nombre de voix	% des suffrages exprimés*
Jordan Bardella	147	24,58 %	141	24,39 %	41	24,85 %	169	27,48 %	203	35,37 %	701	27,71 %
Valérie Hayer	132	22,07 %	113	19,55 %	35	21,21 %	129	20,98 %	77	13,41 %	486	19,21 %
Raphaël Glucksmann	91	15,22 %	70	12,11 %	24	14,55 %	76	12,36 %	64	11,15 %	325	12,85 %
Marie Toussaint	52	8,70 %	61	10,55 %	9	5,45 %	53	8,62 %	40	6,97 %	215	8,50 %
François-Xavier Bellamy	49	8,19 %	56	9,69 %	20	12,12 %	48	7,80 %	39	6,79 %	212	8,38 %
Marion Maréchal	32	5,35 %	27	4,67 %	6	3,64 %	43	6,99 %	37	6,45 %	145	5,73 %
Listes < 5% (32 listes)	95	15,89 %	110	19,03 %	30	18,18 %	97	15,77 %	114	19,86 %	446	17,63 %
TOTAL	598	100 %	578	100 %	165	100 %	615	100 %	574	100 %	2 530	100 %

*Seules les listes ayant obtenu 5% des suffrages au minimum sont affichées sur ce tableau. Consultation de l'ensemble des résultats sur www.saintgervais.com

Directeur de publication / Jean-Marc Peillex **Conception éditoriale et rédaction en chef** / Floriane Bertez **Contributeurs** / Mathieu Barbier, Lionel Canon, Laurent Claudel, Véronique Clévy, Anne Despréaux, Compagnie des Guides, Conseil des enfants, Renaud Duquy-Nicoud, Jeanne Flament, Gabriel Grandjacques, Didier Joseph et l'Office de tourisme, Emma Legrand et le service culture et patrimoine, Karen Mazzilli, Jean-Marc Peillex, Cyrille du Peloux de Saint Romain, Poma, Monique Ract, Amandine Rosset, Bernard Séjalon, Nicolas Sculfort, Marc Sirop et les services techniques, Déborah Tarabusso. **Crédits photos** / Justin Galant, Pascal Tourmaire, Hugo Guillerez, Boris Molinier, Victor Dubois, Maxime Aubry, Zian Favre, Guillaume Borgia, Elysée / Présidence de la République. Istock. **Maquette** / DESIGN KALISTENE 
Impression / KALISTENE **Informations légales** / ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution 6 600 exemplaires



Une journée avec... l'équipe du service Culture & Patrimoine

LE SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE MET EN ŒUVRE LA POLITIQUE CULTURELLE DE SAINT-GERVAIS. SES MISSIONS NE MANQUENT PAS CAR LA CULTURE EST ICI CHEZ ELLE : MUSÉES, EXPOSITIONS, PATRIMOINE BÂTI, ÉCOLE DE MUSIQUE, BIBLIOTHÈQUE... MÊME ART URBAIN. RENCONTRE AVEC UNE ÉQUIPE QUI CREUSE LE SILLON DE LA CRÉATIVITÉ.

« Présenter l'activité du service en une page ?! Bon courage... » lance l'équipe en chœur. Le service a été créé en 2010, en même temps que le Musée d'art Sacré de Saint-Nicolas de Véroce. Il compte 9 personnes : Olivia, Martin et Lucile (bientôt remplacée par Céline) travaillent aux musées, Sylvie et Stéphanie à la bibliothèque, Alisé à temps partagé entre les musées et la bibliothèque, Aurélien dirige l'école de musique (12 enseignants et de 170 élèves) et l'harmonie municipale, un saisonnier rejoint l'équipe chaque été pour gérer Pile Pont.

LA CULTURE À LA MONTAGNE /

A la tête du service depuis 2017, Emma Legrand raconte : « un service culturel à la montagne présente des particularités en termes d'accès et de logistique, on essaie de pousser des dynamiques pour tisser des liens entre les sites. Nous composons aussi avec une double saison, contrairement à un service de plaine. Les pratiques culturelles sont aussi moins ancrées en montagne qu'en ville. Les gens aiment être dehors. »

« PRÉSERVER LE PATRIMOINE LOCAL ET SOUTENIR LA CRÉATION CONTEMPORAINE, PATRIMOINE DE DEMAIN. »

Il faut dire que l'offre culturelle de Saint-Gervais est large et dense pour une commune de cette taille.

Il y a toute la partie visible de l'iceberg : les expositions, le patrimoine architectural baroque (chapelles des hameaux, églises de Saint-Gervais et Saint-Nicolas) et thermal, les conférences, les concerts et festivals, les animations et ateliers à la bibliothèque, l'art urbain présent dans toute la commune. **Et toute la face cachée qui permet de proposer une telle variété :** « nous faisons de la valorisation sur tous les plans : suivi du chantier des chapelles avec les restaurateurs, inventaire des collections acquises, restauration des collections permanentes des musées, communication sur l'offre et les collections, parcours culturels extérieurs comme la boucle des maisons fortes et le sentier du baroque, montage des demandes de subventions, identification des intervenants potentiels dans le cadre de nos cycles de conférences, animation de la résidence d'artistes à Hautetour... »

PLUSIEURS TEMPORALITÉS / L'une des spécificités du service est de composer en permanence avec différents rythmes : offre permanente/temporaire, temps scolaire/temps libre, saison/hors saison. **Un défi sur le plan de la gestion du temps,** car chacun jongle en permanence entre tâches quotidiennes et très opérationnelles et la préparation des rendez-vous culturels à venir. Emma liste : « nous présentons la programmation 3 à 4 fois par an en commission Culture et patrimoine au maire et aux élus, puis nous préparons environ un an à l'avance les résidences et les expositions, avec un tuilage entre la fin d'une expo

et la préparation de la suivante jusqu'à son ouverture. » Le service culturel de Saint-Gervais adresse aussi des demandes de prêts d'expositions à d'autres services culturels et gère les démarches administratives associées (contrats, assurances, logistique, subventions). En charge de la médiation auprès des publics, Olivia ajoute : « **on passe du temps derrière notre ordinateur, mais notre travail a aussi un côté très pratique :** mettre un refuge dans un camion, aider une artiste dans le montage de son expo, participer à l'accrochage de nouvelles œuvres... nous sommes très polyvalents, c'est l'un des attraits de nos postes. » Aurélien poursuit pour l'école de musique : « **parallèlement aux cours, aux séances scolaires et à l'harmonie, l'école de musique organise des événements dans les classes et une mini saison culturelle avec un spectacle par mois en moyenne. Nous préparons les événements musicaux environ 6 mois à l'avance, soit juin pour novembre. En ce moment, je prépare Carmina Burana avec le Chœur de Grenoble, des musiciens professionnels et solistes, qui sera présenté le 17 novembre prochain.** » A la bibliothèque, Stéphanie conclut : « c'est un souhait de la commune de proposer un service à l'année, porté par des professionnelles. La bibliothèque compte environ 30000 documents tous genres confondus, avec un fonctionnement spécifique en saison pour que la culture soit vraiment accessible à tous. »

ADAPTATION ET POLYVALENCE / Au fil des ans, les actions destinées aux scolaires dans les musées, la bibliothèque et l'école de musique se sont vraiment étoffées... mais pas seulement. L'équipe a développé de fortes capacités d'adaptation pour **faire face à la croissance du nombre de sites et au développement de l'offre** pour les différents publics.



C'est tout un écosystème qui gravite autour du service : des guides du patrimoine, la Communauté de communes, l'office de tourisme partenaire privilégié, l'Éducation nationale, la MJC, les associations, les archives départementales... et un noyau dur de bénévoles investis, présents pour tous les temps forts culturels locaux. « Nous avons aussi la chance d'avoir un élu à la culture et au patrimoine très présent et à l'écoute de nos propositions, doté d'une forte connaissance de la commune. Gabriel Grandjacques est un vrai soutien. »

COMPRENDRE LES CODES / Depuis 10 ans, la commune développe **une politique volontariste et pionnière, avec une influence positive sur les communes environnantes.** Pour Olivia, en charge de la médiation, « Saint-Gervais est dotée d'un riche patrimoine baroque et aussi d'une programmation en art contemporain et art urbain. Une telle diversité est rare pour une commune de cette taille. La préservation du patrimoine bâti, notamment des 15 chapelles baroques, nous amène à travailler avec des restaurateurs d'art. Dans le même temps, nous côtoyons des artistes qui interrogent les enjeux du territoire montagnard. C'est passionnant ! »

La politique culturelle de Saint-Gervais suit ainsi une ligne de crête : la préservation du patrimoine local et le soutien à la création contemporaine, patrimoine de demain. En charge de l'inventaire des collections, Martin conclut : « **le point commun de toutes nos actions, c'est le public. Toutes nos missions sont tournées vers lui : adultes, enfants, locaux, visiteurs... L'objectif est que la culture soit vivante !** »



POUR LA CULTURE, MAUD GLORIEUX, LUCILE BRUN, SYLVIE MANASSER, MARTIN THULLIER, CÉLINE VETTICOZ, ALISÉ MARTELIN, EMMA LEGRAND, AURÉLIEN DUCLOS, STÉPHANIE CARREL ET OLIVIA CARRET.